

**Répartition et effectif de la population
d'œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) en Corse.
Actualisation dans le cadre de la SCAP et des ZNIEFF.**

Rapport final



Etude réalisée par

ORNITHYS

Septembre 2011

Commanditaire :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Corse
DREAL de Corse
19 cours Napoléon
B.P. 334
20180 Ajaccio cedex 1

Prestataire :

ORNITHYS
J.-F. SEGUIN
Route du Stade
20136 Bocognano
ornithys@sfr.fr
<http://ornithys.com>
<http://www.sequin-images.com>

Date de la commande : 4 avril 2011

Date de remise du rapport final : 25 septembre 2011

Citation :

Seguin J.-F. 2011 *Répartition et effectif de la population d'œdicnème criard (Burhinus oedicnemus) en Corse. Actualisation dans le cadre de la SCAP et des ZNIEFF.*
Rapport Ornithys, 39 p.

Sommaire

Introduction	1
Matériel et méthodes	2
L'espèce.....	2
La zone d'étude.....	4
La méthode d'étude.....	3
L'analyse.....	4
Résultats	6
Répartition et effectif de la population d'œdicnème criard.....	6
Evolution de la population d'œdicnème criard depuis 2004.....	8
Œdicnème criard et périmètres de protection.....	11
Discussion	12
Répartition et effectif de la population d'œdicnème criard en Corse.....	12
Opportunité de proposer des zonages ZNIEFF et des sites éligibles à la SCAP.....	13
Perspectives	14
Conclusion	15
Remerciements	16
Références bibliographiques	17
Annexes	19
Annexe 1 Autres observations d'œdicnème criard en période de reproduction 2009-2011 (réalisées hors cadre de la présente étude).	
Annexe 2 Cartographie des secteurs pris en compte pour l'évolution de la population d'œdicnème criard entre 2004 et 2011 en Corse.	

Introduction

L'œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) est un oiseau limicole dont l'aire de répartition et l'effectif ont connu un déclin important durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle (Cramp & Simmons 1982). Inscrite à l'annexe I de la Directive européenne « Oiseaux » (n°79/409/CEE), cette espèce fait l'objet de mesures de conservation spéciales concernant son habitat, afin d'assurer sa survie et sa reproduction dans son aire de répartition. En France, il est classé en catégorie «NT» (Near Threatened) dans la liste rouge des espèces menacées (IUCN France / MNHN 2008). Pour la France, dont la Corse, cette espèce est également citée dans le cadre de la stratégie de création des aires protégées (SCAP) issue du Grenelle de l'environnement (aucune aire protégée identifiée à ce jour pour cette espèce, prise en compte nécessaire). L'espèce est par ailleurs déterminante dans le cadre de la modernisation des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

La présente étude a pour objectifs de :

- 1) Connaître la répartition géographique actuelle de cette espèce à l'échelle de la Corse
- 2) Connaître l'effectif de la population
- 3) Essayer d'évaluer la tendance de la population (sur la base de la bibliographie et du présent inventaire)
- 4) Définir des secteurs éligibles à l'inventaire ZNIEFF et/ou au réseau des aires protégées définies dans le cadre de la SCAP

Matériel et méthodes

L'espèce

L'œdicnème criard a des comportements essentiellement crépusculaires et nocturnes. Il se nourrit d'invertébrés prélevés au sol. Il recherche des habitats ayant les caractéristiques suivantes (Bealey *et al.* 1999, Green & Griffiths 1994, Vaughan & Vaughan Jennings 2005) :

- Des secteurs à faible pluviosité, mais la présence de points d'eau est souhaitée.
- Des terrains plats et/ou à faible pente (< 10°).
- Des sols naturellement secs et bien drainés.
- Une végétation rase, clairsemée ou absente au sol.
- En plus des caractéristiques précédentes, les zones pâturées sont privilégiées.
- En Europe, l'œdicnème niche également dans des milieux plus fermés (cultures, vignes, vergers...), mais généralement à des densités plus faibles.
- De nombreux terrains de chasse, surtout des prairies riches en insectes.
- La présence de lapin (*Oryctolagus cuniculus*) contribue à améliorer le statut de l'œdicnème sur un site.
- Un secteur global susceptible d'accueillir plusieurs couples.

La reproduction de l'œdicnème criard a les caractéristiques suivantes :

- Étalement de la période potentielle de reproduction de l'espèce (mars à août).
- Durée d'incubation de 24-26 jours.
- Poussins nidifuges, volant à 36-42 jours.
- Possibilité de double reproduction successive et de ponte de remplacement.
- Fidélité aux sites de reproduction, mais déplacement possible d'un couple entre deux reproductions.

La zone d'étude

La zone d'étude comprend les principaux secteurs géographiques répondant aux caractéristiques de l'habitat de l'œdicnème criard (décrites ci-dessus) en Corse. Il s'agit essentiellement de zones de plaines situées proche du littoral ou à basse altitude.

La prospection n'a certes pas été exhaustive, en raison de la superficie relativement importante d'habitats potentiels. Cependant l'ensemble des microrégions susceptibles d'abriter l'œdicnème criard a été prospecté afin d'obtenir une cartographie générale représentative de la répartition de cette espèce à l'échelle de l'île. Les zones prospectées en 2009-2011 couvrent 100 % de celles réalisées en 2004, auxquelles s'ajoutent la majorité des autres secteurs potentiellement accueillant pour l'œdicnème en Corse (Fig. 1). Il s'agit donc de l'étude la plus complète réalisée à ce jour concernant cette espèce en Corse.

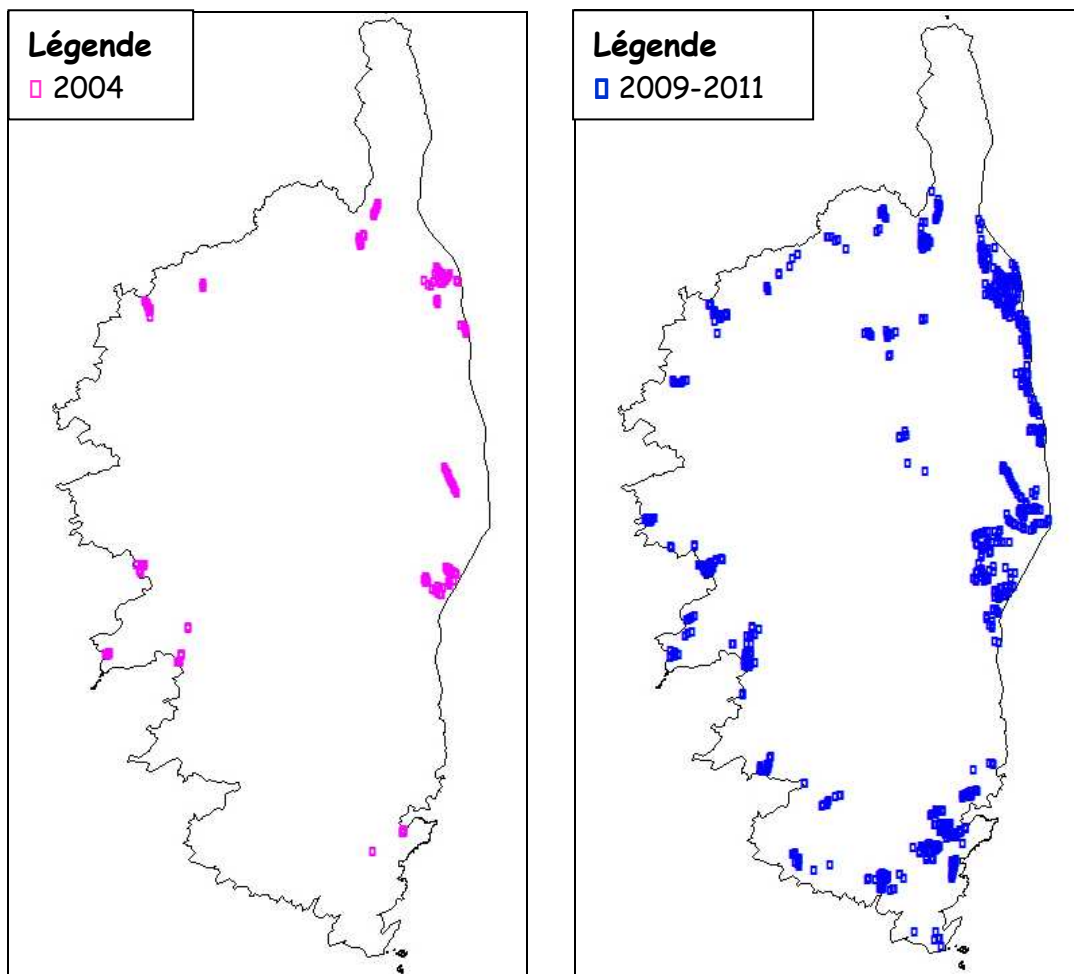


Figure 1 : Répartition géographique des prospections « œdicnème criard » en Corse, en 2004 et sur la période 2009-2011. Sources : 2004 (données AAPNRC, Jolin 2004), 2009-2011 (Seguin non pub.)

La méthode d'étude

Etant donné la vaste superficie à prospecter pour obtenir une bonne représentation de la répartition de l'œdicnème criard en Corse, et le fait que cette espèce soit dite « discrète », la méthode de point d'écoute avec repasse de vocalisations a été retenue (Bibby *et al.* 1992). Cette méthode d'étude a également été validée, suite à une comparaison avec d'autres méthodes, pour étudier la répartition de cette espèce (Pollonara *et al.* 2003, Giunchi 2007, Giunchi *et al.* 2009a). Les derniers recensements de l'œdicnème criard en Corse étaient également basés sur l'utilisation de cette méthode (Jolin 2004, 2007). Cela permet de comparer les résultats obtenus.

Dans le cadre de la présente étude, les vocalisations d'œdicnème criard ont été diffusées, à partir du crépuscule, à chaque point d'écoute selon le protocole suivant : 1 mn de repasse suivie d'1 mn d'écoute, et à nouveau 1 mn de repasse suivie d'1 mn d'écoute.

Les relevés crépusculaires et nocturnes ont été réalisés au cours de la période de reproduction de l'œdicnème, entre fin mars et mi-juillet en 2009-2011.

L'analyse

Comptabilisation et interprétation des contacts d'œdicnème criard.

Chaque contact est considéré comme un couple. En cas de doute sur des contacts simultanés d'individus, un seul contact est comptabilisé et localisé. Lorsque que le recensement sur un même secteur a été réalisé au moins deux fois au cours de la période 2009-2011, c'est le nombre de couple le plus faible qui est retenu pour estimer l'effectif de la population.

Bien que les relevés aient été réalisés en période de reproduction de l'œdicnème, la localisation géographique des contacts ne correspond pas obligatoirement aux sites de nidification en raison de la mosaïque des milieux sur la zone d'étude et les éventuels déplacements d'individus par rapport à leurs sites de nidification.

La cartographie issue des contacts ne permet pas non plus de calculer les distances entre chaque couple. Pour cela, il faudrait connaître l'emplacement précis des nids, ce qui n'était pas l'objet de cette étude.

Répartition actuelle et effectif de la population d'œdicnème criard en Corse

Afin de limiter au maximum les biais liés à des méthodes de relevés différentes (différences de protocole, repasses de vocalisations, observations ponctuelles, relevés diurnes et nocturnes, cadavre récolté...), l'analyse se base uniquement sur les données récoltées par un même observateur (J.-F. Seguin) sur la période 2009-2011. Les données issues d'autres observateurs et/ou protocoles permettront de discuter les résultats obtenus.

Evolution de la population d'œdicnème criard en Corse

L'œdicnème criard n'a été recensé que très partiellement par le passé. Les prospections réalisées en 2004 par l'Association des Amis du PNRC (Jolin 2004) servent de points de référence (secteurs échantillons) dans ce document. Quelques secteurs de 2004 ont également été prospectés en 2007 (Jolin 2007). Ces données sont comparées à celles recueillies en 2009-2011 sur les mêmes secteurs (Seguin non pub.).

Les périmètres de protection

Les périmètres de protection pris en compte sont :

- Les sites Natura 2000 comprenant les zones de protection spéciale (ZPS) et les zones spéciales de conservation (ZSC, pSIC).
- Les réserves naturelles, nationales et territoriales (RN)
- Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique ; de types I et II (ZNIEFF)
- Les réserves de chasse terrestres
- Les zones d'intérêt communautaire pour les oiseaux (ZICO)
- Les sites inscrits
- Les sites classés

Les périmètres de protection et leurs délimitations, présentées dans ce document sont issus du site internet de l'Observatoire de l'environnement de la Corse (<http://observatoire.oec.fr/>).

Résultats

Répartition et effectif de la population d'œdicnème criard en 2009-2011.

Répartition

La répartition de la population d'œdicnème criard en Corse est présentée dans la figure 2. Il apparaît nettement que la répartition de cette espèce est hétérogène. L'essentiel de la population est situé sur la façade orientale de l'île (Fig. 2). On y observe une quasi continuité sur l'ensemble de la plaine orientale (de Solenzara à Bastia). L'œdicnème est présent également sur neuf autres secteurs, éloignés de la plaine orientale : les plaines de Sotta, Figari, Tizzano, Gravona, Liamone, Fango, Calvi-Calenzana, Reginu et Oletta. Les sites sont situés à basse altitude, entre 2 et 185 m.

Les secteurs prospectés deux fois au cours de la période d'étude montrent que les petites plaines de la côte occidentale ne sont pas systématiquement occupés annuellement.

Effectif

Les prospections réalisées en 2009-2011 ont permis de recenser 170 couples, répartis dans les secteurs de plaine : 145 sur la plaine orientale (entre Bastia et Solenzara), 4 sur la plaine de Sotta, 6 sur la plaine de Figari, et 15 sur les plaines de la côte occidentale (Tizzano, Ajaccio, Liamone, Fango, Calvi-Calenzana, vallée du Reginu et Oletta).

La prospection n'ayant pas été exhaustive et certaines microrégions occidentales n'étant pas occupées annuellement, on peut considérer que *la population d'œdicnème criard a un effectif estimé de 150-180 couples.*

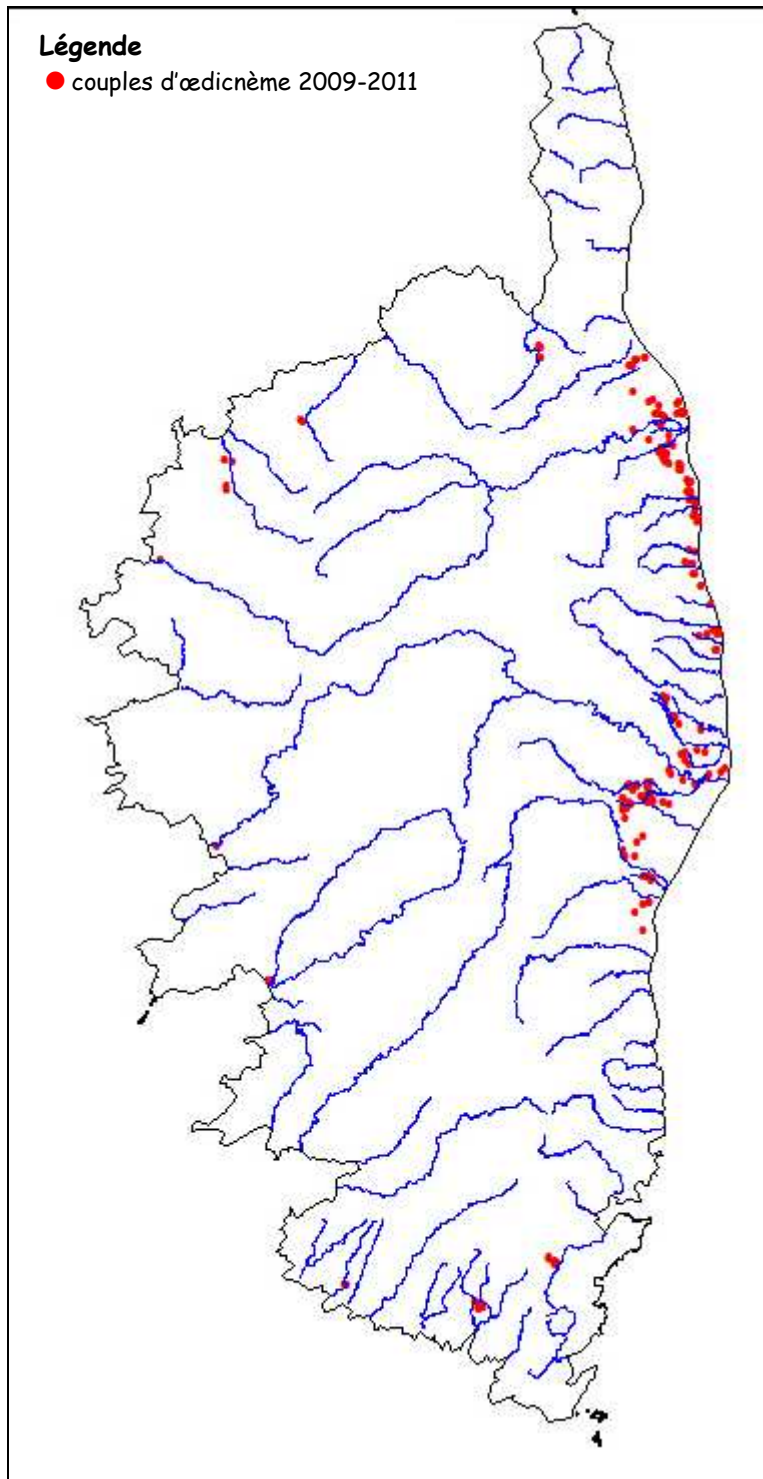


Figure 2 : Répartition de la population d'œdicnème criard en Corse, en 2009-2011.

Evolution de la population d'œdicnème criard depuis 2004.

Evolution de la répartition

La répartition de la population d'œdicnème criard en 2004 et en 2009-2011 est présentée sur la figure 3. On remarque que la répartition est plus étendue sur la plaine orientale en 2009-2011 qu'en 2004, ainsi que sur les plaines de Sotta-Figari et de la côte occidentale. Quelques couples se sont également installés dans les petites plaines de la côte occidentale.

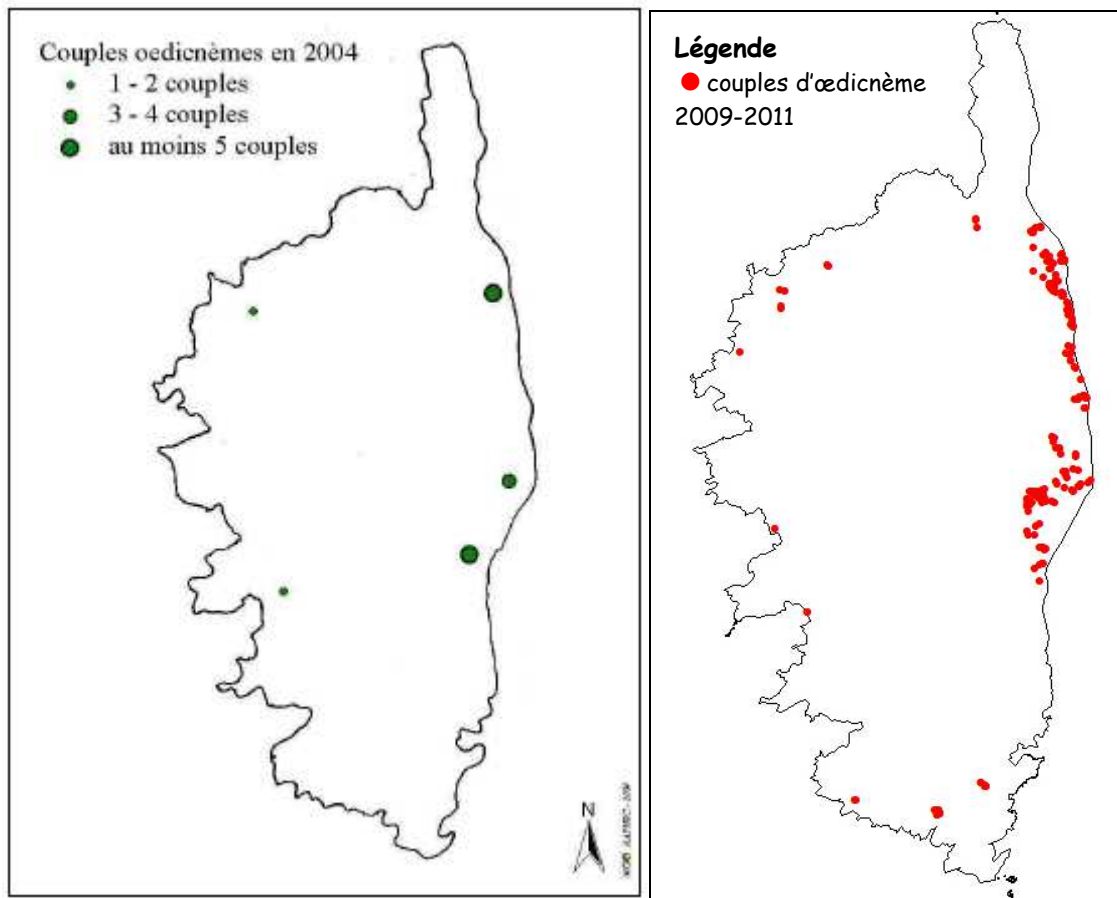


Figure 3 : Répartition géographique de la population d'œdicnème criard en Corse, en 2004 et sur la période 2009-2011. Sources : 2004 (données AAPNRC, Jolin 2004), 2009-2011 (Seguin non pub.)

Evolution des effectifs

Rappel : afin d'évaluer l'évolution des effectifs, seuls sont comparés les secteurs de même superficie prospectés entre 2004 et 2009-2011. La cartographie des secteurs ayant été prospectés au moins deux fois sur la période 2004-2011 est présentée en annexe 2.

La tendance des effectifs d'œdicnème criard sur les 17 secteurs, prospectés au moins deux fois depuis 2004, varie selon les secteurs géographiques (tableau I) :

- 1) Diminution des effectifs sur trois secteurs, dont les deux noyaux de couple identifiés en 2004 (plaine de Lucciana-Borgo et Nord-Ouest de Ghisonaccia).
- 2) Stagnation des effectifs sur six secteurs, ceux où l'œdicnème était déjà absent ou en très faible effectif en 2004.
- 3) Augmentation des effectifs sur huit secteurs, dont sept secteurs où il n'y avait aucun œdicnème en 2004.

*Répartition et effectif de la population d'œdicnème criard (Burhinus oedicnemus) en Corse.
Actualisation dans le cadre de la SCAP et des ZNIEFF.
Rapport final. Résultats.*

Tableau I : Evolution des effectifs sur des secteurs identiques depuis 2004.

Sources : période 2004-2007 (données AAPNRC, Jolin 2004 & 2007), période 2009-2011 (Seguin non pub.)

Sites	Années						Tendance
	2004	2006	2007	2009	2010	2011	
Plaine de Lucciana et de Borgo	6	-	4	4		3	↘
Plaine de Tallone Pianiccia de Belle Magiocche	3	-	-	7	-	-	↗
Basse vallée du Fium'Orbu Nord-Ouest de Ghisonaccia,	5	5	0	1	-	-	↘
Basse vallée du Fium'Orbu Sud-Est de Ghisonaccia,	0	-	-	-	5	-	↗
Ghisonaccia Domaine de Pinia	0	-	-	-	-	0	↔
Plaine de Calvi Aéroport Sainte-Catherine	1	-	-	1	-	-	↔
Vallée du Reginu, Muro Feliceto Domaine du Clos Reginu	0	-	-	-	2	-	↗
Oletta, Padula	0	-	-	-	3	-	↗
Poggio d'Oletta Barbaggio Campu Gallu	0	-	-	-	0	-	↔
Vescovato, Arena	0	-	-	-	-	1	↗
Penta di Casinca, San Pellegrino	0	-	-	-	4	-	↗
Basse vallée Gravona Prunelli Aéroport Campo dell'Oro	1-2	2	0	2	-	-	↔
Gravière de Baleone	1	-	-	0	-	-	↘
Pisinale	0	-	-	0	-	-	↔
Plaine du Liamone	0	-	-	0	1	-	↗
Sotta	0	-	-	2	3	3	↗
Porto-Vecchio	0	-	-	0	-	0	↔
Plaine de Figari	≥ 1	-	-	6	-	6	↔

Œdicnème criard et périmètres de protection

Le nombre de couple et le pourcentage de la population d'œdicnème criard situés dans des périmètres de protection sont présentés dans le tableau II.

Tableau II: Nombre de couple et pourcentage de la population d'œdicnème criard situés dans des périmètres de protection.

Périmètres de protection			Œdicnème criard	
Type de protection	N° du site	Nom du site	Nombre de couples	% de la pop.
- pSIC - ZNIEFF	- FR 9400619 - 940004130	- Campo dell'Oro/Ajaccio - Dunes de Porticcio, zone humide de Prunelli Gravona, zone humide de Caldaniccia	2	1,2
- pSIC - ZNIEFF - ZICO - Site inscrit	- FR 9400577 - 940004138 - -	- Rivière et vallée du Fango - Delta du Fango - Golfe de Porto, Presqu'île de Scandola - Côte nord occidentale et son arrière-pays	1	0,6
- ZPS - ZICO	- FR 9412007 -	- Vallée du Regino - Vallée du Regino	2	1,2
- ZPS - pSIC - ZICO - ZNIEFF	- FR 9410101 - FR 9400571 - - 940004079	- Etang de Biguglia - Etang de Biguglia - Etang de Biguglia - Etang, zone humide et cordon littoral de Biguglia	2	1,2
- ZNIEFF - Réserve de chasse terrestre	- 940030085 -	- Cordon littoral, zones humides et canaux du nord de San Pellegrino - RCT de Pascioni	1 +1	1,2
- ZNIEFF	- 940014133	- Embouchure du Liamone	1	0,6
- Site classé - Site inscrit	- -	- Etang de Diane - Etang de Diane et ses abords	2 +1	1,8
		TOTAL	13	7,6

Le tableau II montre que seulement 13 couples d'œdicnème criard, représentant **7,6 % (n = 170) de la population recensée en 2009-2011 sont situés dans des périmètres de protection.**

Discussion

Répartition et effectif de la population d'œdicnème criard

La répartition géographique de l'œdicnème criard en 2009-2011 reflète bien les potentialités d'accueil, en terme de relief. En effet, la plus grande zone de plaine en Corse se situe dans la façade orientale de l'île (plaine orientale) et c'est elle qui abrite 85 % (n = 170) des couples recensés. Les autres secteurs de plaine en Corse sont de superficie plus réduite et correspondent en partie à des embouchures de fleuves sur la façade occidentale de l'île. Certains sites semblent être occupés irrégulièrement (sans changement apparent de l'habitat), essentiellement sur la façade occidentale de l'île. Ces sites sont situés à la marge de la zone géographique la plus favorable à l'espèce et abritant l'essentiel de la population.

C'est l'occupation du sol, liée aux activités humaines, qui déterminera le potentiel d'accueil pour l'œdicnème dans ces zones de plaine, à savoir la présence de prairies pâturées (par des ovins et des bovins), de vignes, et dans une moindre mesure des vergers et des labours. Les prairies pâturées semblent être l'habitat préférentiel de l'œdicnème, abritant parfois des noyaux de couples, alors que dans les autres habitats les couples sont plus distants les uns des autres.

Evolution de la population d'œdicnème criard depuis 2004

Les résultats brutes indiquent une très forte augmentation des effectifs d'œdicnème en Corse entre 2004 et 2009-2011, passant de plus de 15 couples à 170 couples !. Il convient évidemment de nuancer cette forte tendance. En effet, cette augmentation est liée à deux points : 1) une prospection beaucoup plus étendue en 2009-2011 qu'en 2004, et 2) une réelle augmentation localement sur des secteurs déjà prospectés en 2004. Il convient également de s'abstenir de donner un % d'augmentation en raison des faibles effectifs par secteur. Par contre, les données montrent bien que cette augmentation de la population entre 2004 et 2009-2011 est réelle. Tous les habitats favorables en 2009-2011 en Corse n'étaient pas occupés. Cela laisse penser que la population d'œdicnème criard pourrait encore s'accroître à l'avenir.

Cependant, cette augmentation globale de la population en Corse cache des situations contrastées localement, avec des effectifs en baisse dans des noyaux identifiés en 2004. Il s'agit notamment de la plaine de Lucciana-Borgo, en raison de nouvelles exploitations de gravières proches de l'aéroport.

L'augmentation des effectifs en Corse semble s'inscrire dans une dynamique plus globale de cette espèce en Méditerranée occidentale. En effet, une augmentation des effectifs d'œdicnème criard a également été observée ces 10 dernières années en Italie (Tinarelli *et al.* 2009), aussi bien la population continentale (Giunchi *et al.* 2009b) qu'insulaire en Sardaigne (Grussu com. pers.).

Opportunité de proposer des zonages ZNIEFF et des sites éligibles à la SCAP

Les prairies sèches pâturées (par des ovins ou des bovins), répondant également aux autres critères d'habitat pour l'œdicnème (pente < 10°...), semblent être l'habitat optimal pour la nidification et la recherche de nourriture de l'œdicnème criard en Corse. D'autres milieux anthropisés abritent également l'œdicnème : des vignobles, des vergers, des labours, des aéroports... Les lits des principaux fleuves en Corse ne présentent pas un faciès favorable à l'installation d'une part substantielle de la population d'œdicnème.

Les localisations d'œdicnème se situent essentiellement sur des terrains agricoles. Les zones protégées en Corse correspondent généralement à des espaces « naturels », où les activités humaines sont faibles. Cela explique que seulement 7,6 % (n = 170 sites) des localisations d'œdicnème se situent dans des zones protégées. La végétation des terrains abandonnés évoluant très rapidement en friches, en maquis, avec une strate arbustive/arborée croissante, ces zones ne sont plus favorables à la présence de l'œdicnème.

Cela signifie que le maintien et/ou le développement de la population d'œdicnème criard en Corse passe par la préservation des activités humaines agricoles à l'origine de l'état des habitats favorables. Ces habitats ne sont généralement pas retenus dans les ZNIEFF et dans le cadre de la SCAP. L'outil ZNIEFF et la SCAP semblent par conséquent peu adaptés à la préservation de la population d'œdicnème criard en Corse. L'urbanisation croissante des secteurs de plaine en Corse constitue un facteur limitant pour cette espèce. L'évolution des politiques agricoles seront également à prendre en compte.

Une réflexion globale pourrait être développée dans le cadre de la trame verte et bleue (TVB). Etant donnée la répartition de l'œdicnème criard, l'essentiel de la population est situé sur la plaine orientale. Une TVB sur la plaine orientale pourrait entre autres prendre en compte l'œdicnème criard et être désignée sous la forme d'un continuum à travers la plaine orientale, véritable corridor allant de Solenzara à Bastia, et traversant la plaine d'Aléria, la plaine de Cervione et la plaine de Biguglia.

Les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) pourraient être également un bon outil pour préserver l'œdicnème dans ces milieux agricoles. Des MAET pourraient également être mobilisés au service de la TVB.

Perspectives

L'étude a permis de déterminer précisément la répartition, l'effectif et la tendance de la population d'œdicnème criard en Corse en 2009-2011. La connaissance de cette espèce en Corse est très faible. Il est nécessaire de connaître de nombreux autres aspects afin de développer des mesures de conservation adéquates. Des pistes d'études non exhaustives sont proposées.

Taxonomie de l'œdicnème criard en Corse

Quelle sous-espèce est présente en Corse : la forme nominale *Burhinus oedicnemus oedicnemus* ou *B. o. saharæ* ?

Evolution de la population d'œdicnème criard en Corse

La répartition géographique de l'œdicnème étant vaste en Corse, le suivi de l'évolution de cette population doit être réalisé sur la base de secteurs échantillons. Il convient d'avoir une réflexion pour la définition de secteurs échantillons judicieux (superficie, répartition géographique...) et leurs suivis (périodicité, méthodes...). D'éventuelles modifications seront à apporter aux secteurs de 2004, et notamment une harmonisation des superficies des secteurs échantillons. A partir de combien de secteurs échantillons et de quelles superficies peut-on détecter les tendances de la population d'œdicnème criard en Corse ? Les secteurs échantillons doivent-ils être uniquement sur la plaine orientale (abritant 85 % de la population), ou également sur les plaines annexes ?

Les paramètres démographiques

Durée de vie, taux de survie...

L'œdicnème criard en période de reproduction en Corse

Quelle est la densité de la population en fonction des habitats ? Quelle est la phénologie de la reproduction, la biologie de la reproduction ... ?

L'œdicnème criard hors période de reproduction en Corse

Regroupements postnuptiaux : localisation, effectif, habitats...

Hivernage : localisation, effectif, habitats..., origine des individus

Sédentarité ou non des œdicnèmes en Corse

Les habitats de l'œdicnème criard en Corse

Caractéristiques des sites de nidification, des zones d'alimentation.

Caractéristiques et utilisation de l'espace vital.

Mesures de conservation

Quelles mesures développer pour la conservation de l'œdicnème criard ?

Conclusion

L'étude a permis de déterminer précisément la répartition et l'effectif de la population d'œdicnème criard en Corse en 2009-2011. La répartition est hétérogène. En effet, **85 % de la population se situe dans les plaines de la côte orientale**. On y observe un quasi continuum entre Solenzara et Bastia. Deux petits noyaux ont été identifiés dans les plaines de Sotta et de Figari. Les autres couples se situent dans les petites plaines de la côte occidentale. Les prospections réalisées entre 2009 et 2011 ont permis de trouver 170 sites occupés par l'œdicnème. **L'effectif de la population est estimé à 150-180 couples**. La population d'œdicnème criard en Corse ne peut plus être considérée comme marginale.

L'œdicnème criard est présent dans les habitats suivants : prairies pâturées par des bovins ou des ovins, vignes, vergers, jeune oliveraie, enceinte d'aéroport et lit de rivière. L'habitat préférentiel semble être les prairies pâturées. En effet, elles abritent des noyaux de couples proches alors que dans les autres habitats la distance entre les couples semble plus élevée.

On constate une extension de la répartition géographique ainsi qu'une augmentation des effectifs depuis 2004. Le développement de cette population insulaire s'inscrit probablement dans le cadre de l'accroissement des effectifs observé en Méditerranée occidentale.

Actuellement, seul 7,6 % (n = 170) des couples contactés sont situés dans des périmètres de protection. Les milieux essentiellement agricoles fréquentés par l'œdicnème sont rarement pris en compte dans les ZNIEFF et les autres outils de protection retenus dans le cadre de la SCAP. La définition d'une trame verte et bleue (TVB) sur la plaine orientale, entre Solenzara et Bastia, couplée à des mesures MAET, pourraient être une piste de réflexion pour la conservation de la population d'œdicnème criard en Corse.

Remerciements

Je tiens à remercier les personnes m'ayant accompagné lors des prospections et/ou communiqué des données en 2009-2011 : AAPNRC (Gilles Bonnacorsi, Sébastien Cart, Richard Destandau, Gilles Faggio, Cécile Jolin, Ludovic Lepori, Tony Rossi), Biotope (Loïc Ardiet, Florence Delay et Mathieu Geng), DREAL de Corse (Bernard Recorbet), Eco-Med (Michel Lepley), Endemys (Pasquale Moneglia), GCC (Gregory Beuneux, Nicolas Chenaival et Timothée Poupart), ONCFS (Xavier Perroni), Nanou Battesti, Didier Hacquemand, André Manfredi et Renan Tapin. Mes remerciements également à EDF EN et à GRT Gaz pour leurs autorisations de diffuser les données « œdicnème criard » récoltées en 2009-2011 sur différents sites.



Références bibliographiques

- BEALEY C.E., GREEN R.E., ROBSON R., TAYLOR C.R. & WINSPEAR R. 1999 Factors affecting the numbers and breeding success of Stone Curlews *Burhinus oedicnemus* at Porton Down, Wiltshire. *Bird Study* 46: 145-156.
- BIBBY C.J., BURGESS N.D. & HILL D.A 1992 *Bird Census Techniques*. Academic Press. London. 257 p.
- CRAMPS S. & SIMMONS K.E.L. 1982 Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Oxford University Press.
- GIUNCHI D. 2007 Monitoring Stone curlew (*Burhinus oedicnemus*) populations: a case study from Northern Italy. p 96 in Bird Numbers 2007 "Monitoring for Conservation and Management". Abstracts of the 17th International Conference of the European Bird Census Council. 17-22 April 2007, Chiavenna, Italy.
- GIUNCHI, D., POLLONARA, E. & BALDACCINI, N.E. (eds) 2009b. *L'occhione (Burhinus oedicnemus): Biologia e conservazione di una specie di interesse comunitario - Indicazioni per la gestione del territorio e delle aree protette*. Collecchio: Consorzio del Parco Fluviale Regionale del Taro. Conservazione e gestione della natura. Quaderni di documentazione 7: 1-52.
- GIUNCHI D., CHIERICI E., PICCIO F. & POLLONARA E. 2009a Una valutazione di alcuni metodi di stima delle popolazioni nidificanti di occhione. Pages 27-29 in Giunchi D., Pollonara E. & Baldaccini N.E. (eds) *L'occhione (Burhinus oedicnemus): Biologia e Conservazione di una Specie di Interesse Comunitario - Indicazioni per la Gestione del Territorio e delle Aree Protette*. Collecchio: Consorzio del Parco Fluviale Regionale del Taro. Conservazione e gestione della natura. Quaderni di documentazione 7: 1-52.

*Répartition et effectif de la population d'œdicnème criard (Burhinus oedicnemus) en Corse.
Actualisation dans le cadre de la SCAP et des ZNIEFF.
Rapport final. Références bibliographiques.*

- GREEN R.E. & GRIFFITHS G.H. 1994 Use of preferred nesting habitat by stone curlews *Burhinus oedicnemus* in relation to vegetation structure. *J. Zool.* 233: 457-471.
- IUCN FRANCE / MNHN 2008 Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. *In La liste rouge des espèces menacées en France.*
- JOLIN C. 2004 *Inventaire de l'œdicnème criard Burhinus oedicnemus dans le cadre de Natura 2000. Enquête nationale du dénombrement des œdicnèmes nicheurs.* Rapport AAPNRC/GOC.
- JOLIN C. 2007 *L'œdicnème criard reproducteur en Corse en 2007.* Rapport AAPNRC.
- POLLONARA E., GIUNCHI D., CHERICI E. & BALDACCINI N.E. 2003 Valutazione di differenti metodologie per el censimento dell'Occhione *Burhinus oedicnemus*. *Avocetta* 27: 92.
- TINARELLI R., ALESSANDRIA G., GIOVACCHINI P., GOLA L., IENTILE R., MESCHINI A., NISSARDI S., PARODI R., PERCO F., TAIARIOL P.L. & ZUCCA C. 2009 Consistenza e distribuzione dell'occhione in Italia: aggiornamento al 2008. Pages 45-50 *in* Giunchi D., Pollonara E. & Baldaccini N.E. (eds) *L'occhione (Burhinus oedicnemus): Biologia e Conservazione di una Specie di Interesse Comunitario - Indicazioni per la Gestione del Territorio e delle Aree Protette.* Collecchio: Consorzio del Parco Fluviale Regionale del Taro. Conservazione e gestione della natura. Quaderni di documentazione 7: 1-52.
- VAUGHAN R. & VAUGHAN JENNINGS N. 2005 *The Stone Curlew Burhinus oedicnemus.* Isabelline Books. 345 p.

Annexe 1

Autres observations d'œdicnème criard en période de reproduction 2009-2011 (réalisées hors cadre de la présente étude).

Lieu	Date	Type de contact	Observateur
Aghione Vecchione	18/06/2011	Plumes dans une prairie	Timothée Poupart (GCC)
Aléria Piede Tignoso	17/06/2011	Plume dans une vigne	Timothée Poupart (GCC)
Antisanti Muniglia	07/06/2011	1 ind., vu posé dans une prairie	Bernard Recorbet (DREAL)
Aghione	03/06/2011	1 ind., entendu dans une vigne	Timothée Poupart (GCC)
Prunelli di Fium'Orbu Nord de l'INDSD	13/05/2011	2 ind., entendus	Michel Lepley (ECO-MED)
Lucciania Torra	10/05/2011	2 ind. vus	Mathieu Geng (Biotope)
Biguglia Suariccia	début 05/2011 10/05/2011	Plusieurs contacts dans une prairie	Ludovic Lepori (AAPNRC)
Querciolo Poggiola	25/04/2011 26/04/2011 29/04/2011	couple, vu dans prairie pâturée	Nanou Battesti
Linguizzetta Suale Majo	01/05/2011	1 ind., mort en bord de route	Grégory Beuneux (GCC)
Biguglia Suariccia	2011	Plusieurs contacts	Tony Rossi (AAPNRC)
Aghione	2010	Plusieurs contacts	Nicolas ChenaVal (GCC)
Plaine d'Oletta	2010	Plusieurs contacts	Nicolas ChenaVal (GCC)
Regino	23/02/2010	1 ind., vu dans une prairie	Cécile Jolin (AAPNRC)
Regino Domaine viticole	2010	1 ind., entendu, dans une vigne	Gilles Faggio (AAPNRC)
Tizzano Domaine viticole	12/04/2010	1 ind., en vol	Renan Tapin (BTS Sartène)

*Répartition et effectif de la population d'œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) en Corse.
Actualisation dans le cadre de la SCAP et des ZNIEFF.
Rapport final. Annexes.*

Lieu	Date	Type de contact	Observateur
Ajaccio Campo dell'Oro	2010	1 ind., vu dans enceinte de l'aéroport	Richard Destandau (AAPNRC)
Ajaccio Campo dell'Oro	2010	Quelques contacts, entendus	Gilles Bonaccorsi (AAPNRC)
Solenzara Base aérienne	2010	1 ind., vu et entendu	Gilles Faggio (AAPNRC)
Biguglia San Damiano Prairie pâturée	2010	2 couples + jeunes, 7-8 contacts	Paul Poli (RN Biguglia)
Figari, Plaine orientale (Tallone)	2009-2010	Quelques contacts	Xavier Peroni (ONCFS)
Sotta	03/06/2009	1 ind., vu et entendu dans prairie pâturée	Florence Delay (Biotope)
Aghione	2009	Quelques contacts	Florence Delay (Biotope)
Borgo Nord-Ouest aéroport	19/05/2009	1 ind. vu	Mathieu Geng (Biotope)
Aghione	Printemps 2009	1 ind. vu	Pasquale Moneglia (Endemys)

Annexe 2

Cartographie des secteurs pris en compte pour l'évolution de la population d'œdicnème criard entre 2004 et 2011 en Corse.

Plaine de Lucciana-Borgo

Tableau I : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	6
2007	4
2009	4
2011	3

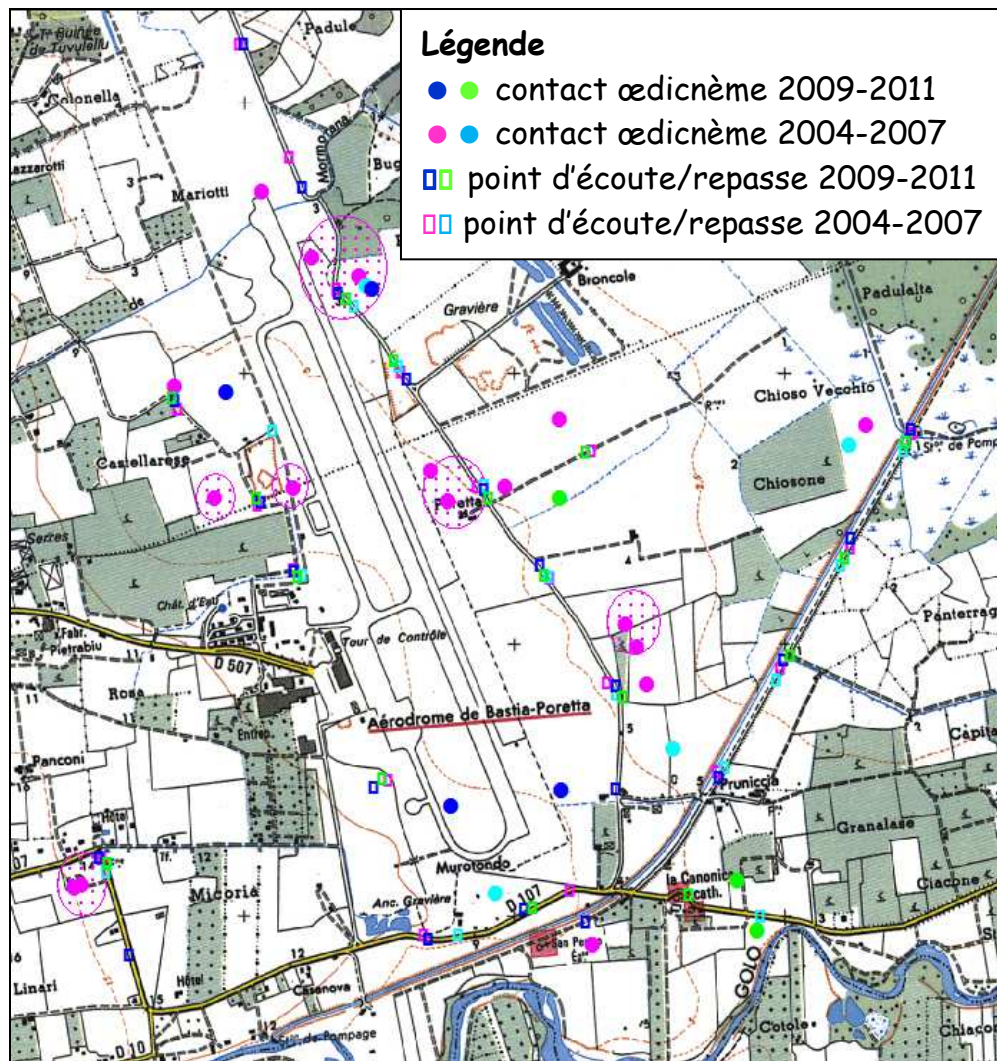


Figure 1 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine de Lucciana Borgo, de 2004 à 2011.

Le bilan des prospections de 2004 avait conclu en la présence d'au moins 6 couples d'œdicnème (Jolin 2004). En 2007, 4 couples ont été recensés (Jolin 2007). En 2009, 4 couples ont été à nouveau recensés. En 2011, seuls 3 couples ont été recensés.

Pianiccia de Belle Magiocche, Tallone

Tableau II : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	3
2009	7

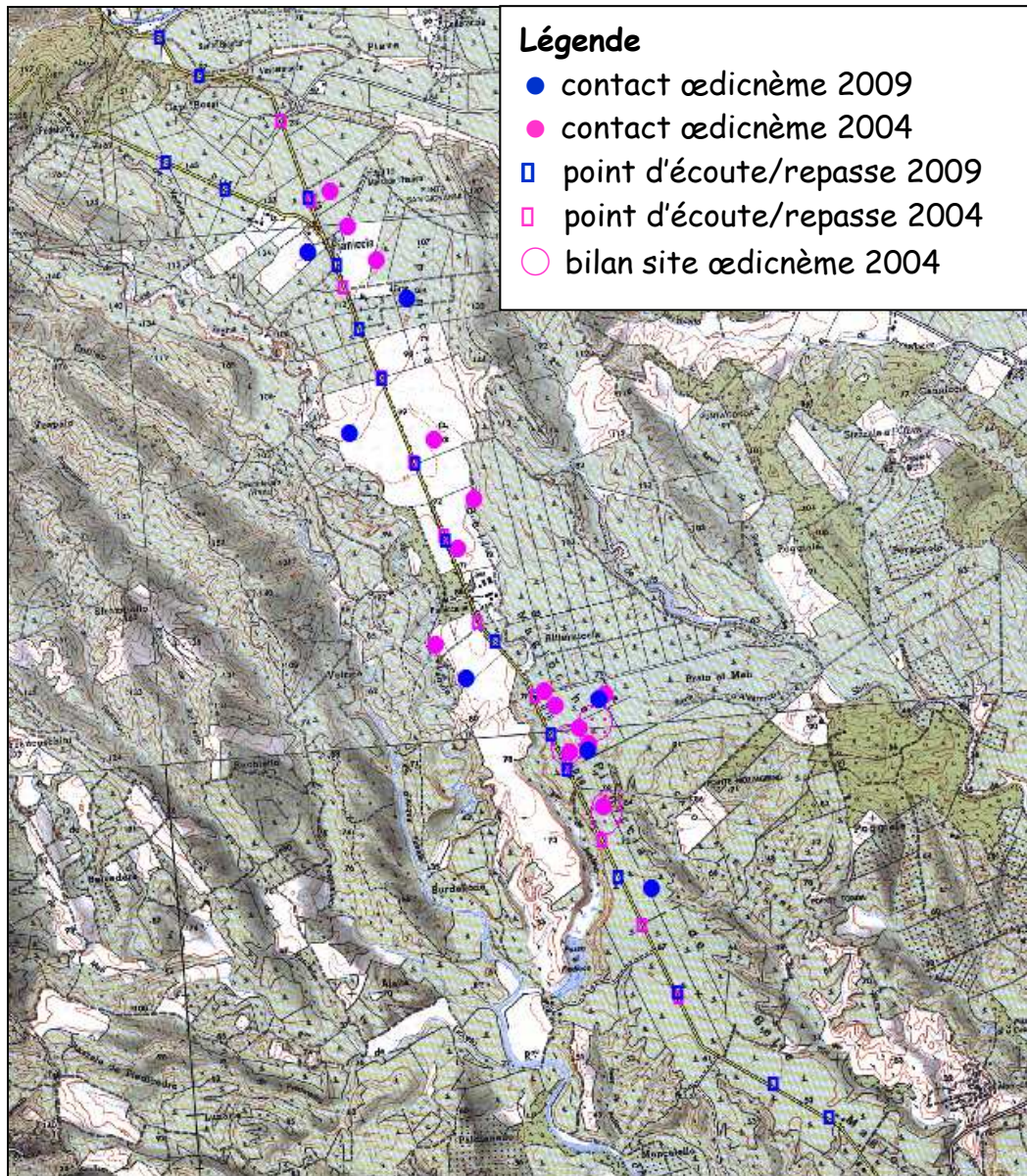


Figure 2 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine de Tallone, en 2004 et 2009.

Le bilan de deux passages dans la plaine de Tallone avait conclu en à la présence d'au moins 3 sites « œdicnème » (Jolin 2004). Les prospections réalisées en 2009 sur le même site a permis de recenser 7 sites.

Ghisonaccia, vallée du Fium'Orbu

En 2004, la basse vallée du Fium'Orbu constituait un secteur, géographiquement divisé en deux sous-secteurs de part et d'autre le route nationale RN 198. Cette basse vallée ayant été prospecté sur une superficie plus importante en 2009-2010, l'évolution depuis 2004 est précisée pour les deux sous-secteurs.

Sous-secteur n°1 : Nord-Ouest de Ghisonaccia

Tableau III : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	5
2006	5
2007	0
2009	1

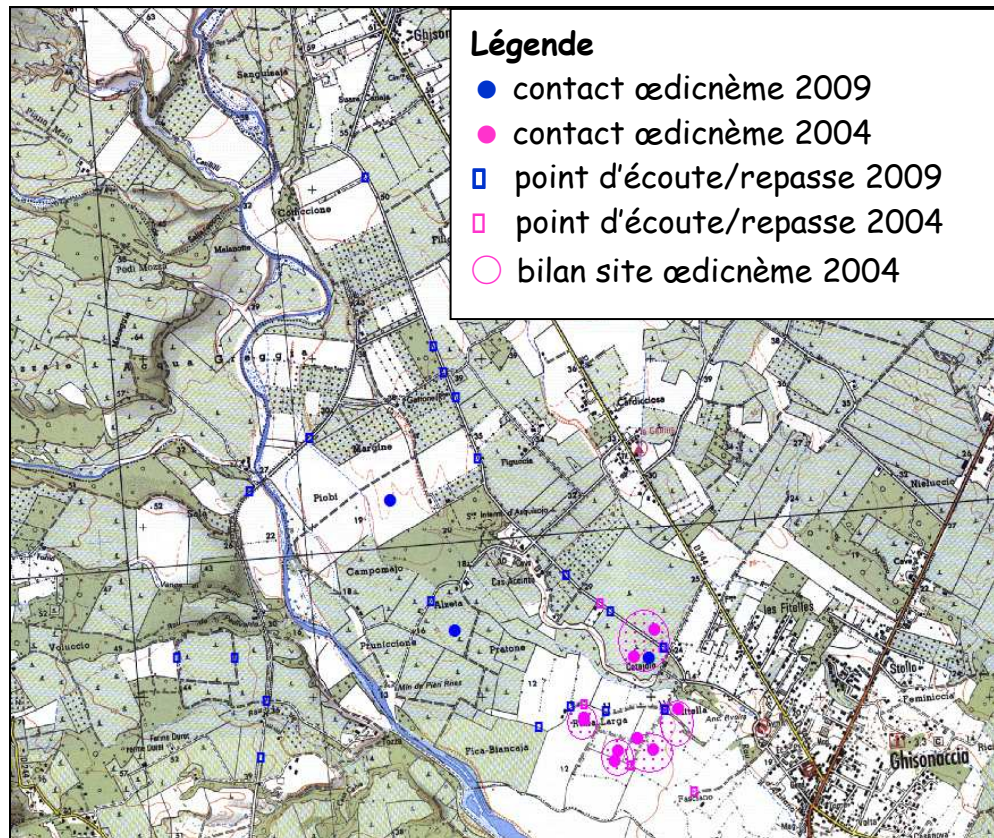


Figure 3 : Répartition de l'œdicnème criard dans la basse vallée du Fium'Orbu (Nord-Ouest de Ghisonaccia), en 2004 et 2009.

Un total de 5 sites avaient été recensés dans la basse vallée du Fium'Orbu, au Nord-Ouest de Ghisonaccia (Jolin 2004). Ces 5 sites existaient toujours en 2006, puis ont disparu en 2007 (Jolin 2007). Les prospections réalisées en 2009 sur le même site a permis de recenser 1 site. Les prospections étendues en 2009 à l'Ouest ont permis de recenser 2 sites supplémentaires.

Sous-secteur n°2 : Sud-Est de Ghisonaccia

Tableau IV : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2010	5

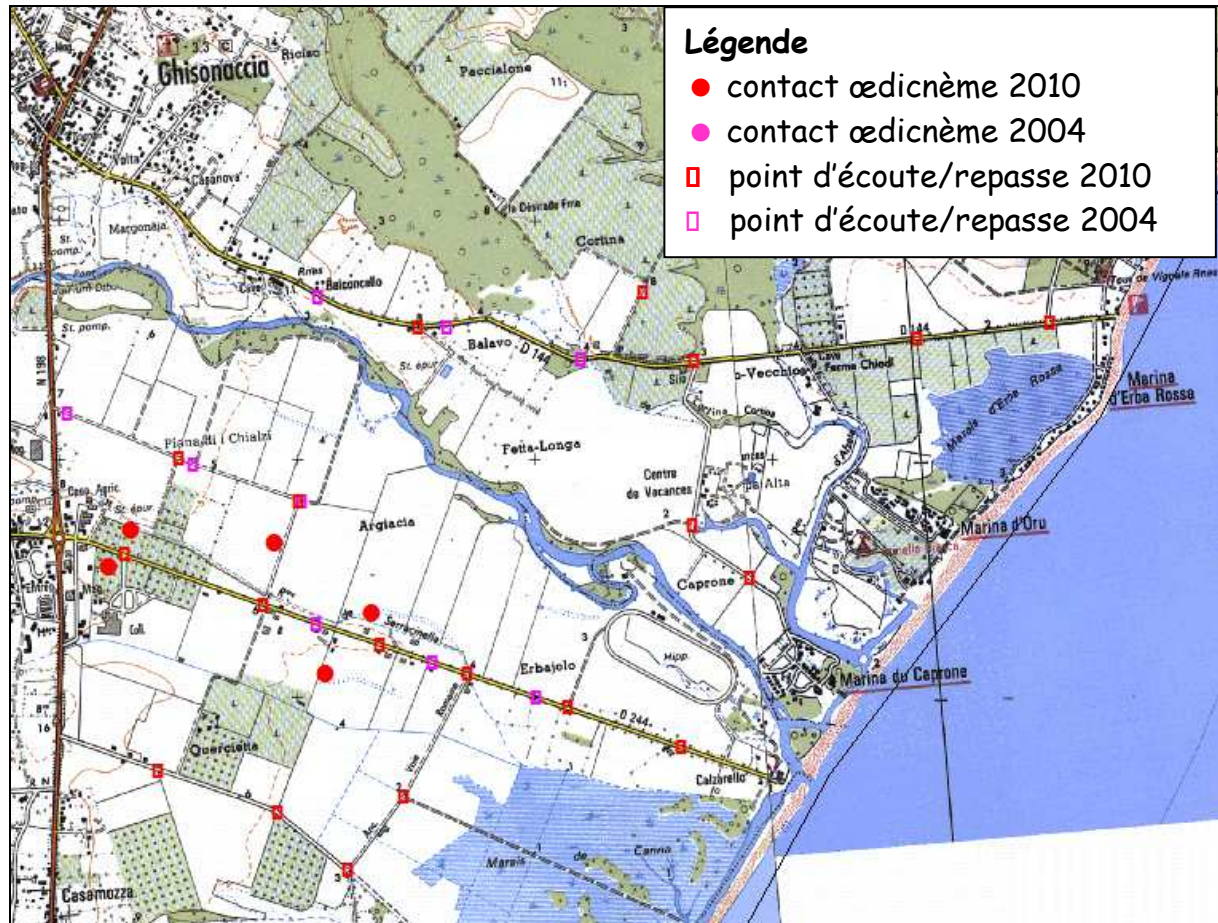


Figure 4 : Répartition de l'œdicnème criard dans la basse vallée du Fium'Orbu (Sud-Est de Ghisonaccia), en 2004 et 2010.

Aucun œdicnème n'avait été contacté dans la basse vallée du Fium'Orbu, au Sud-Est de Ghisonaccia (Jolin 2004). Les prospections réalisées en 2010 sur le même site a permis de recenser 5 sites, de part et d'autre de la route départementale D244. Les prospections étendues en 2010 à l'Est n'ont apportées aucun site supplémentaire.

Ghisonaccia, vignes de Pinia

Tableau V : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2011	0

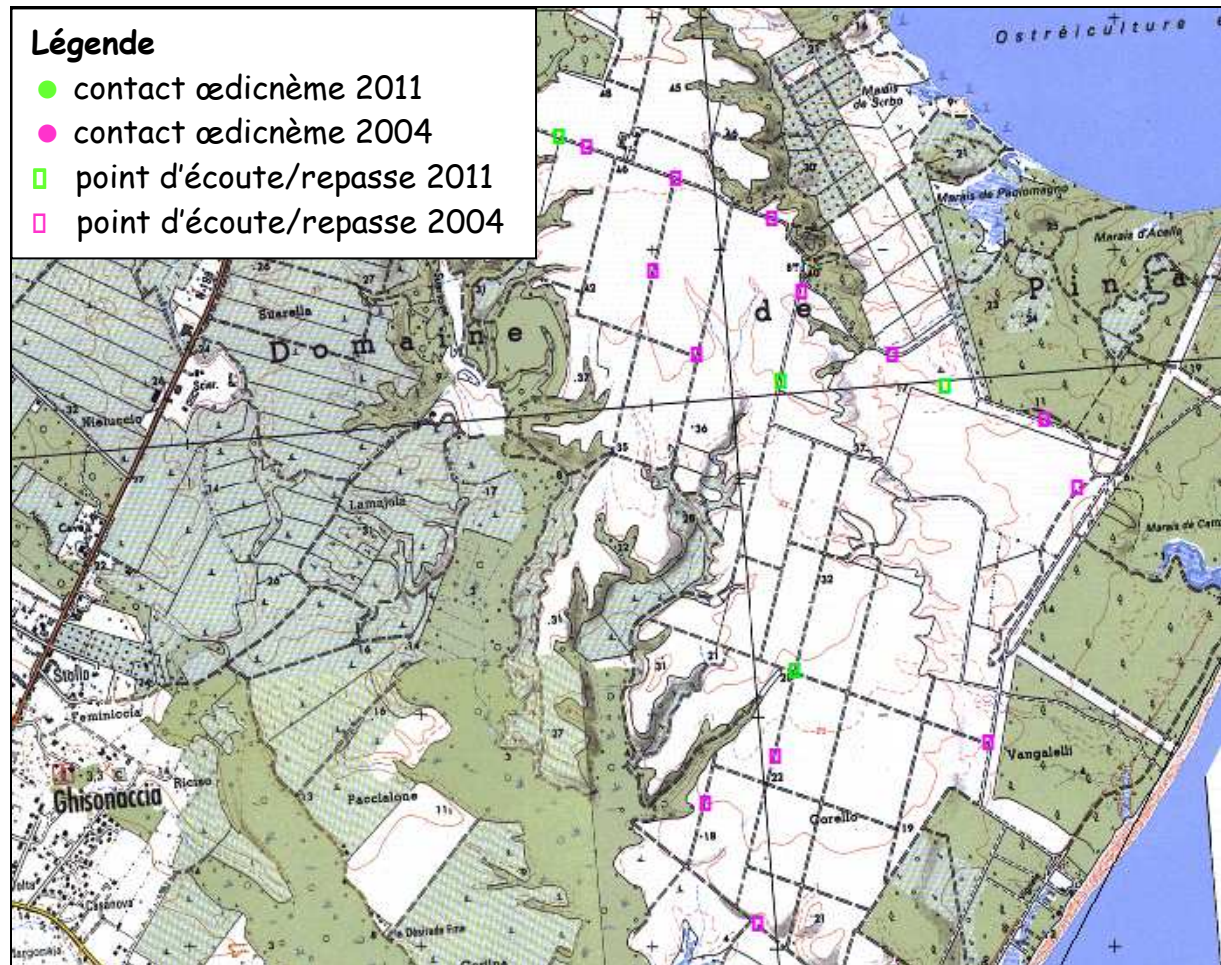


Figure 5 : Répartition de l'œdicnème criard dans le domaine de Pinia (Nord-Est de Ghisonaccia), en 2004 et 2011.

Aucun œdicnème n'avait été contacté dans le domaine de Pinia (Jolin 2004). Aucun œdicnème n'a également été trouvé lors des prospections réalisées en 2011.

Plaine de Calvi et aéroport Sainte-Catherine

Tableau VI : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	1
2009	1

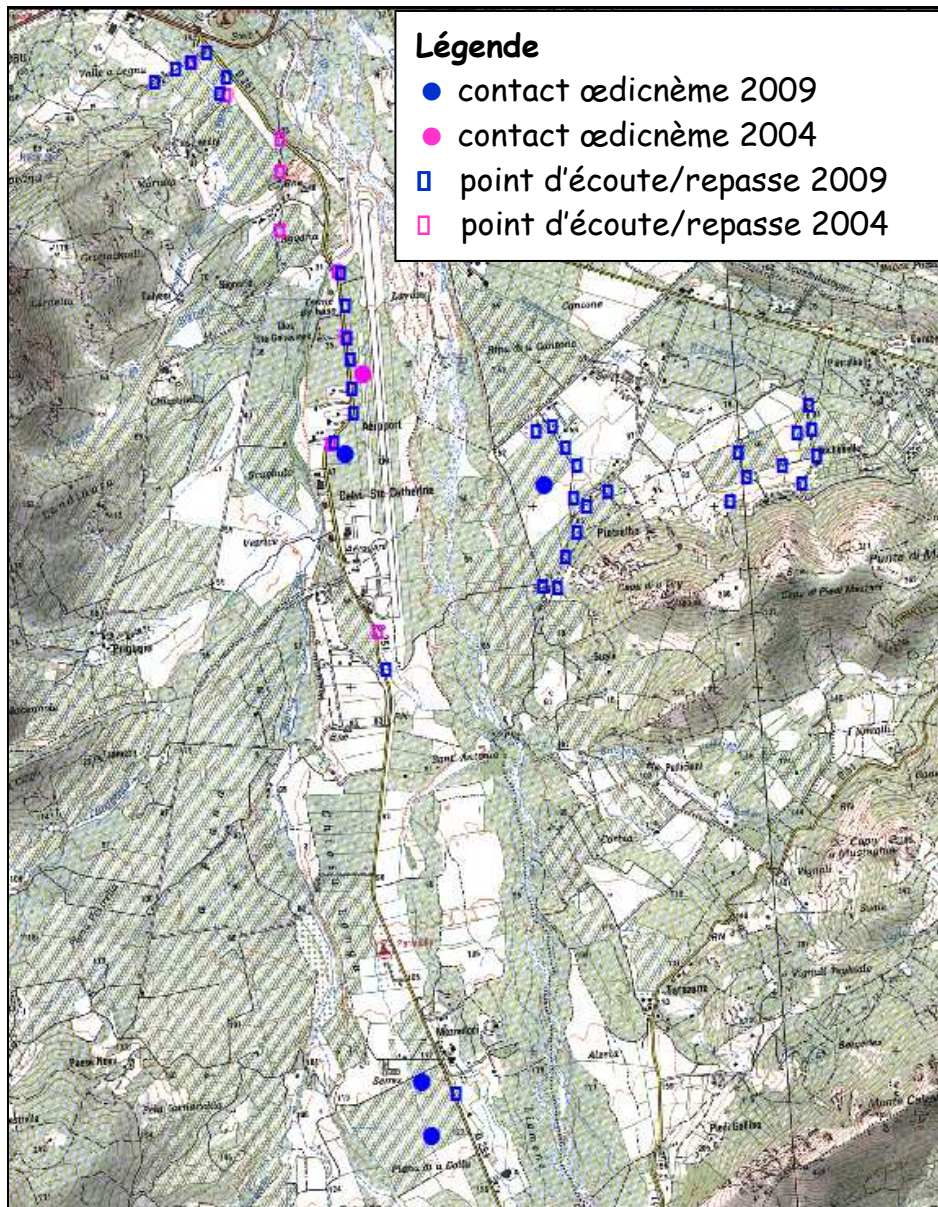


Figure 6 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine de Calvi Calenzana, en 2004 et 2009.

Un site « œdicnème » avait été contacté dans l'enceinte de l'aéroport de Calvi Sainte-Catherine (Jolin 2004). Les prospections réalisées en 2009 sur le même site a permis de recenser également 1 site. Les prospections étendues en 2009 à l'Est et au Sud ont permis de recenser respectivement 1 et 2 sites supplémentaires.

Vignes du Clos Reginu, Muro-Feliceto (vallée du Reginu)

Tableau VII : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2010	2

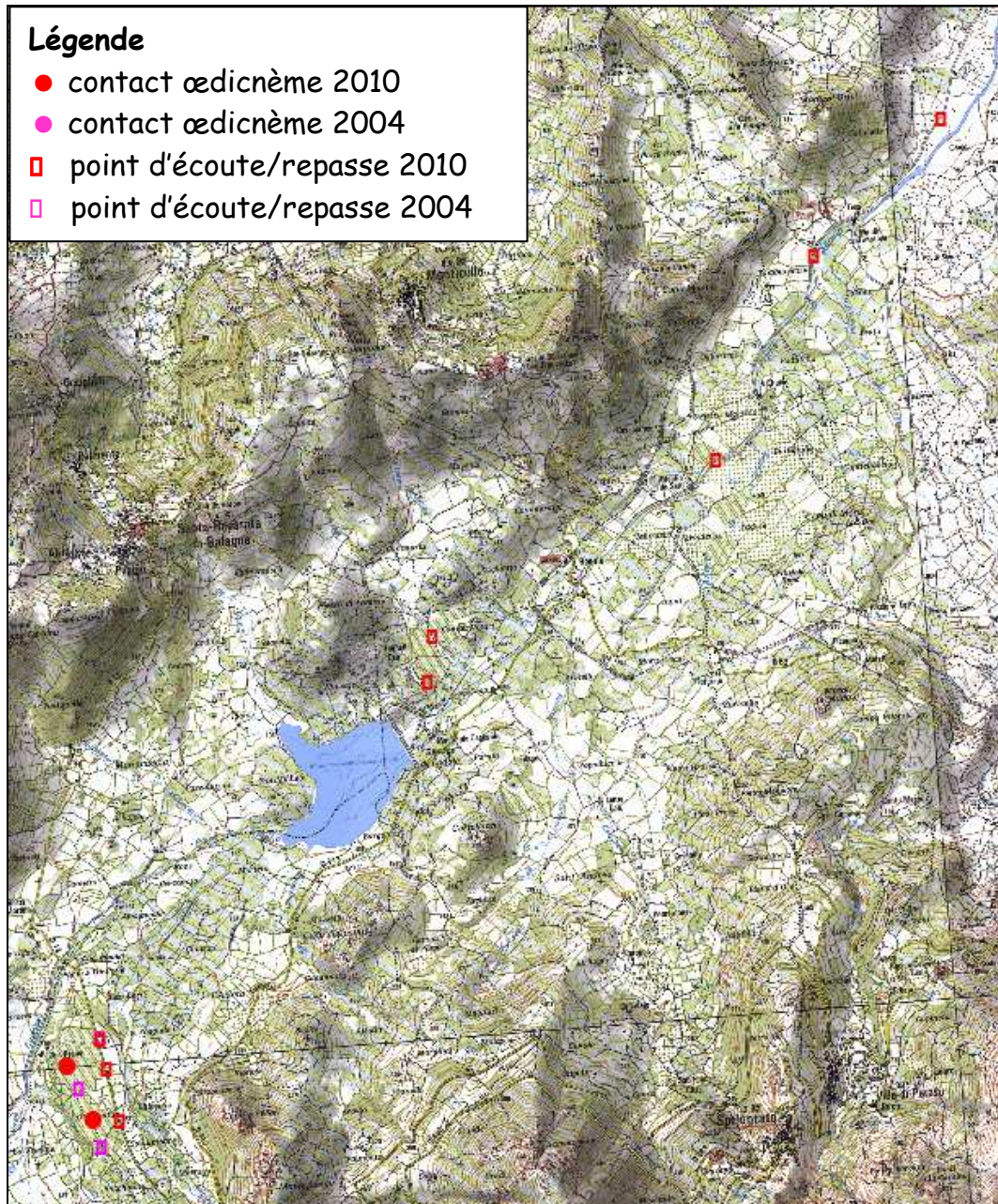


Figure 7 : Répartition de l'œdicnème criard dans la vallée du Reginu, en 2004 et 2010.

Aucun œdicnème n'avait été contacté dans les vignes du Clos Reginu (Jolin 2004). Les prospections réalisées en 2010 sur le même site a permis de recenser 2 sites. Les prospections étendues en 2010 au Nord Nord-Est n'ont apportées aucun site supplémentaire.

Padula, Oletta

Tableau VIII : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2010	3

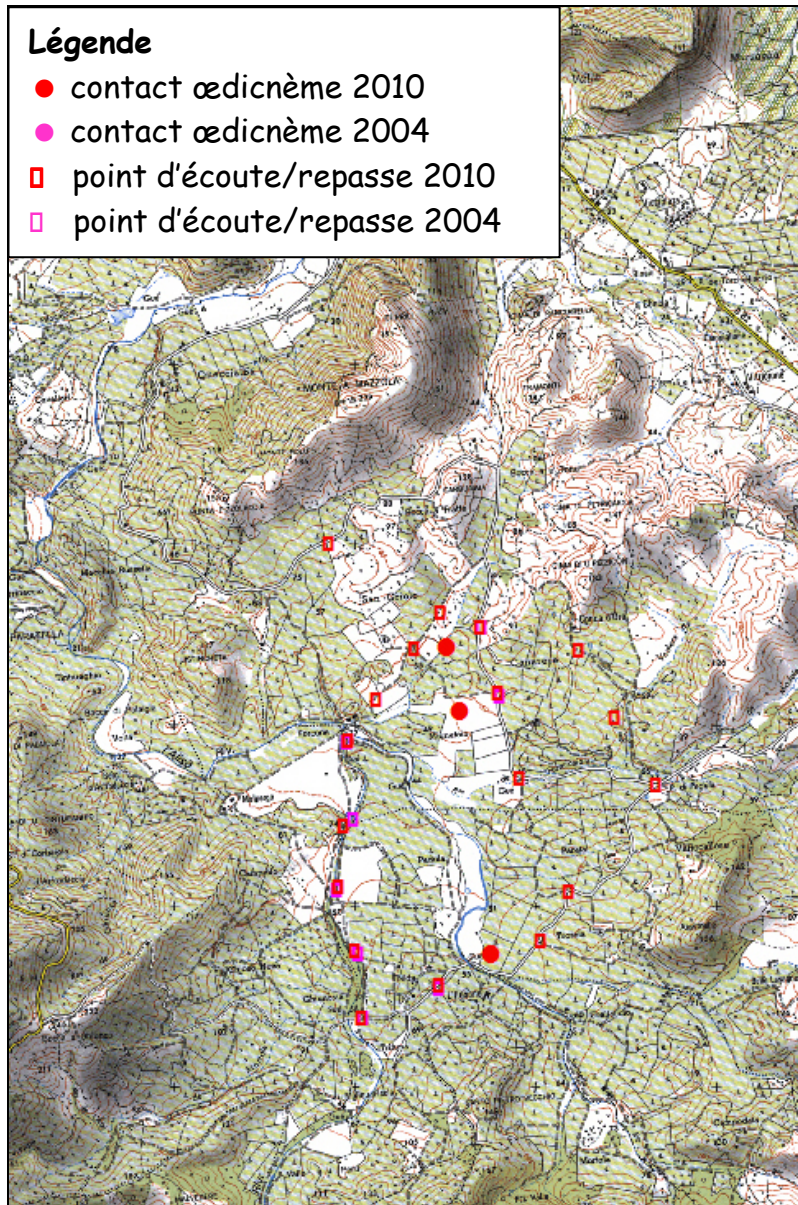


Figure 8 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine d'Oletta, en 2004 et 2010.

Aucun œdicnème n'avait été contacté dans la plaine d'Oletta (Jolin 2004). Les prospections réalisées en 2010 sur le même site a permis de recenser 3 sites. Les prospections étendues en 2010 au Nord n'ont apportées aucun site supplémentaire.

Campu Gallu, Poggio d'Oletta-Barbaggio

Tableau IX : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2010	0

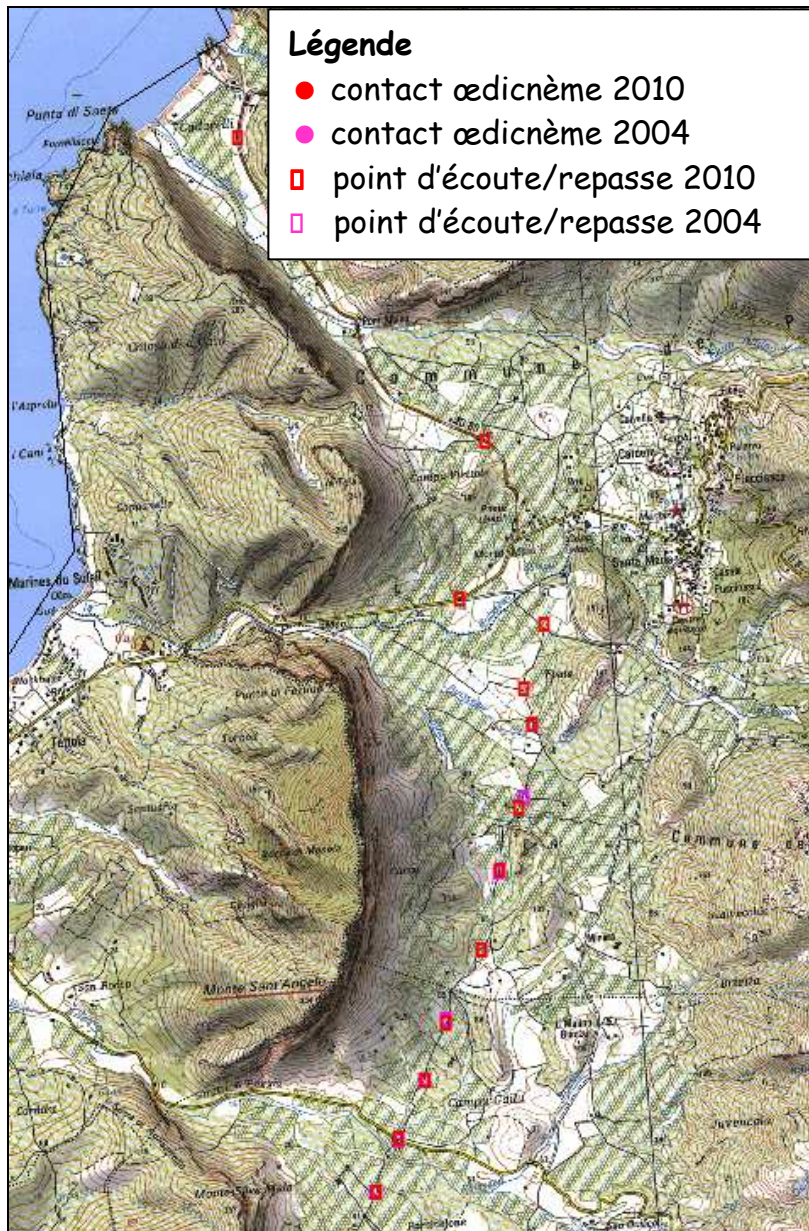


Figure 9 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine de Poggio d'Oletta et de Barbaggio, en 2004 et 2010.

Aucun œdicnème n'avait été contacté à dans la plaine de Poggio d'Oletta et de Barbaggio (Jolin 2004). Aucun œdicnème n'a également été trouvé lors des prospections étendues réalisées en 2009.

Arena, Vescovato

Tableau X : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2011	1

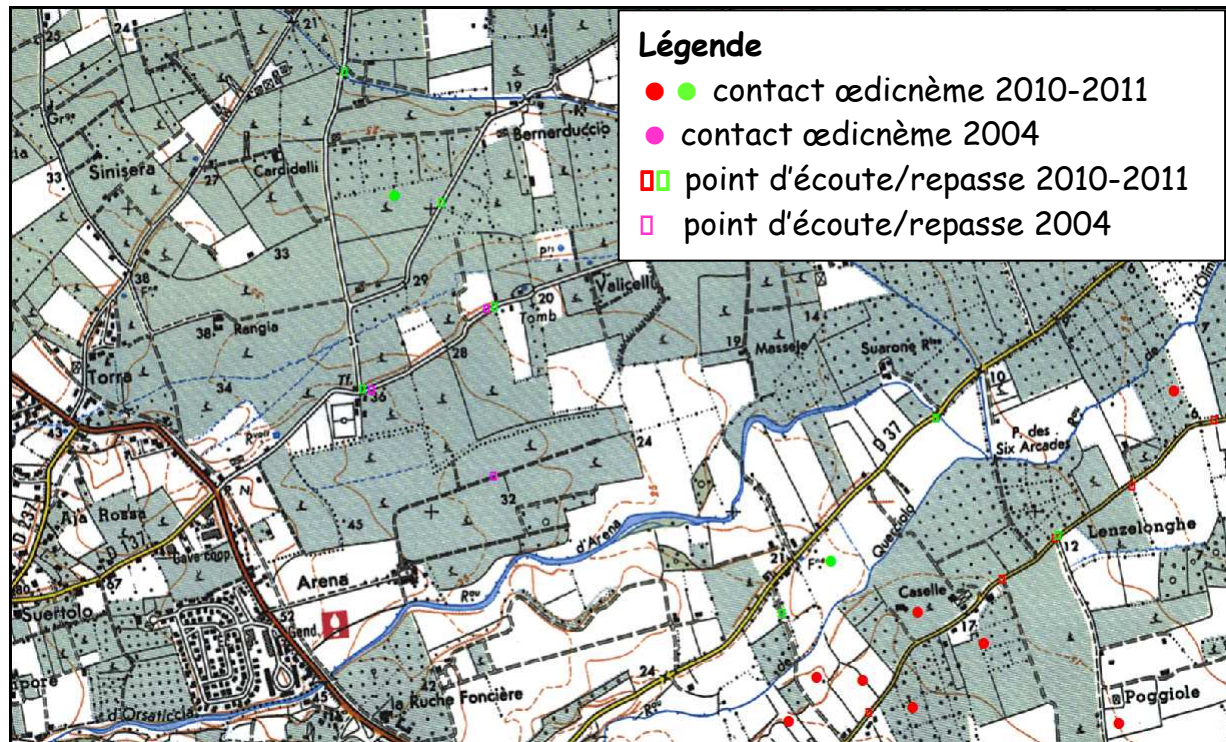


Figure 10 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine de Vescovato, en 2004, 2010 et 2011.

Aucun œdicnème n'avait été contacté à Arena (Jolin 2004). Les prospections réalisées en 2011 sur le même site a permis de recenser 1 site. Les prospections étendues 2010-2011 à l'Est ont également permis de trouver un minimum de 8 autres sites à proximité.

San Pellegrino, Penta di Casinca

Tableau XI : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2010	4

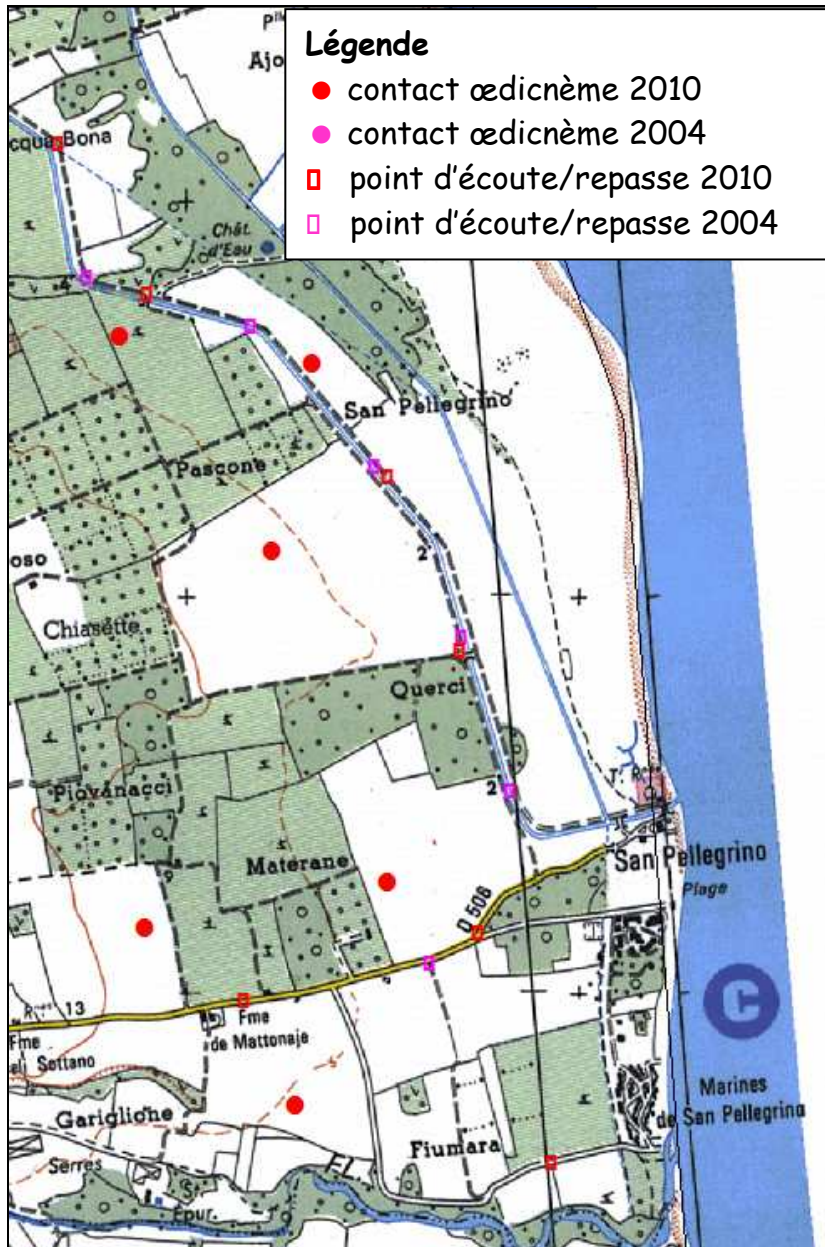


Figure 11 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine de San Pellegrino Penta di Casinca, en 2004 et 2010.

Aucun œdicnème n'avait été contacté à San Pellegrino (Jolin 2004). Les prospections réalisées en 2010 sur le même site a permis de recenser 4 sites. Les prospections étendues 2010 ont également permis de trouver deux autres sites à proximité, de part et d'autres de la route départementale D506.

Basses vallées de la Gravona et du Prunelli (aéroport d'Ajaccio Campo dell'Oro, Porticcio)

Tableau XII : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	2
2006	2
2007	0
2009	2

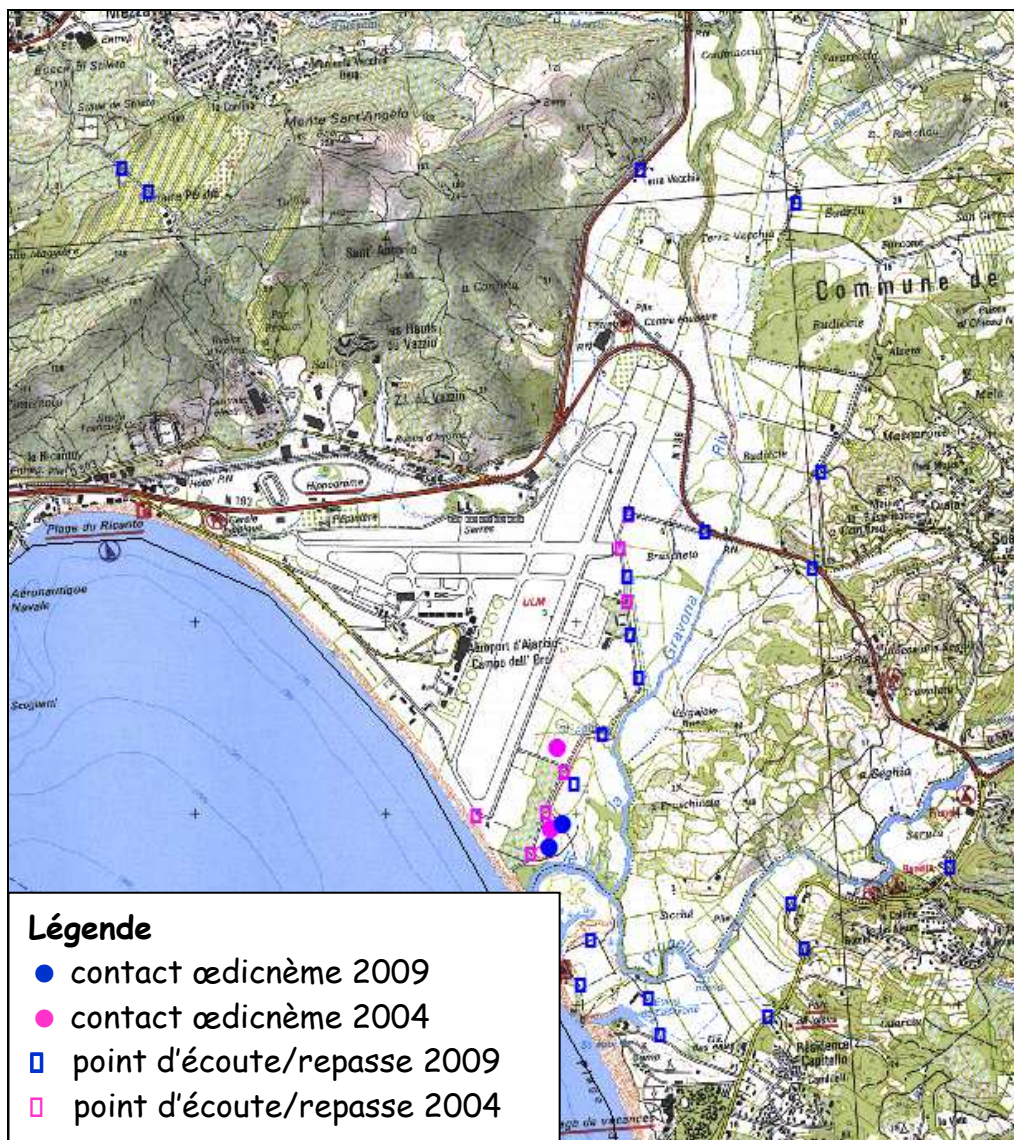


Figure 12 : Répartition de l'œdicnème criard dans les basses vallées de la Gravona et du Prunelli, en 2004 et 2009.

Un ou deux sites « œdicnème » avaient été recensés en bordure de l'aéroport d'Ajaccio Campo dell'Oro (Jolin 2004). Deux sites ont également été recensés en 2006, mais aucun œdicnème en 2007 (Jolin 2007). Les prospections étendues indiquent la présence de deux sites en 2009, toujours à proximité de l'aéroport.

Gravière de Baleone

Tableau XIII : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	1
2009	0

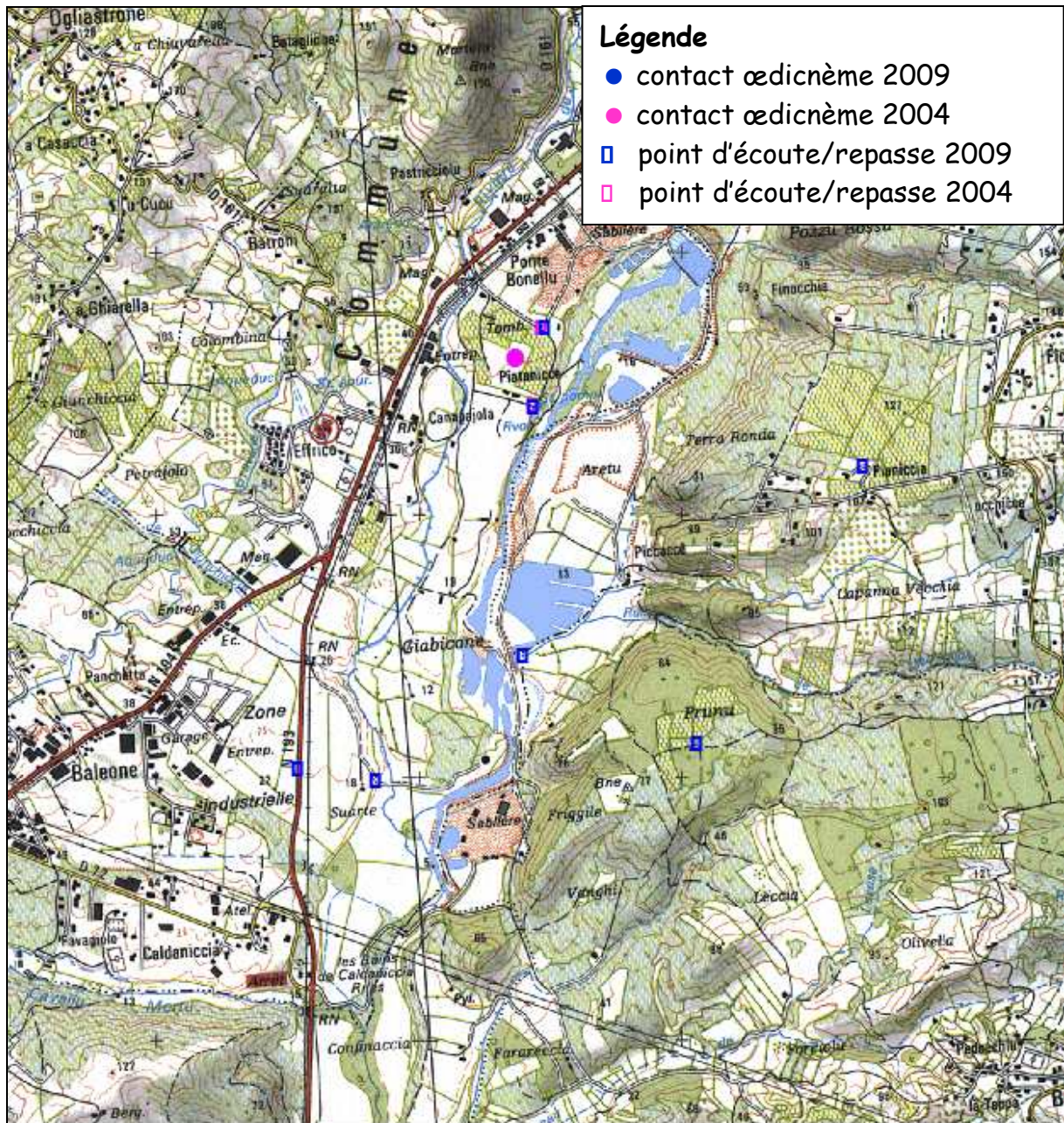


Figure 13 : Répartition de l'œdicnème criard dans la gravière de Baleone et les environs, en 2004 et 2009.

Un site « œdicnème » avait été recensé aux gravières de Baleone (Jolin 2004). Les prospections étendues réalisées sur le même site indiquent l'absence d'œdicnème sur ce site en 2009.

Pisinale

Tableau XIV : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2009	0

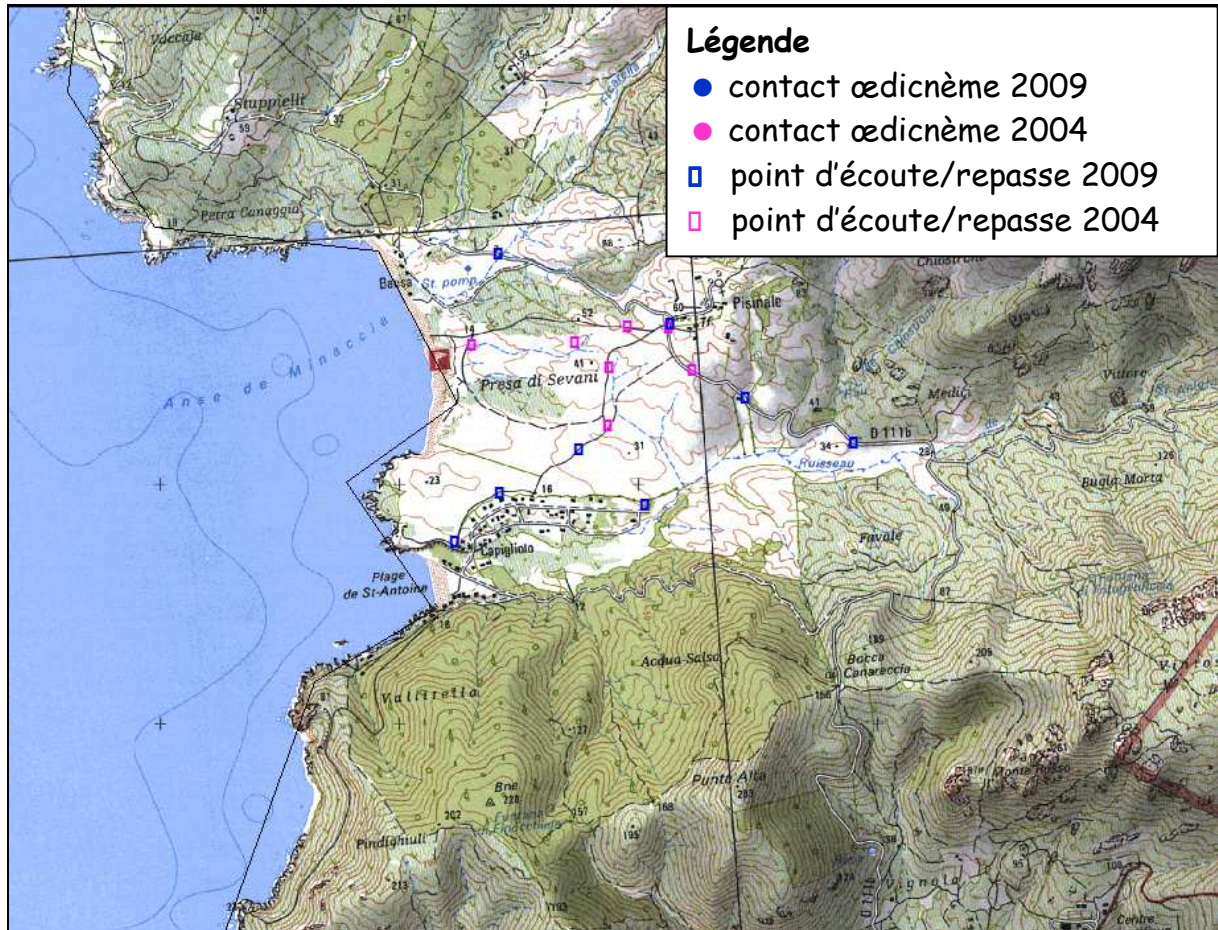


Figure 14 : Répartition de l'œdicnème criard à Pisinale (Presi di Sevanti), en 2004 et 2009.

Aucun œdicnème n'avait été contacté à Pisinale (Jolin 2004). Aucun œdicnème n'a également été trouvé lors des prospections étendues réalisées en 2009.

Embouchure du Liamone

Tableau XV : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2009	0
2010	1

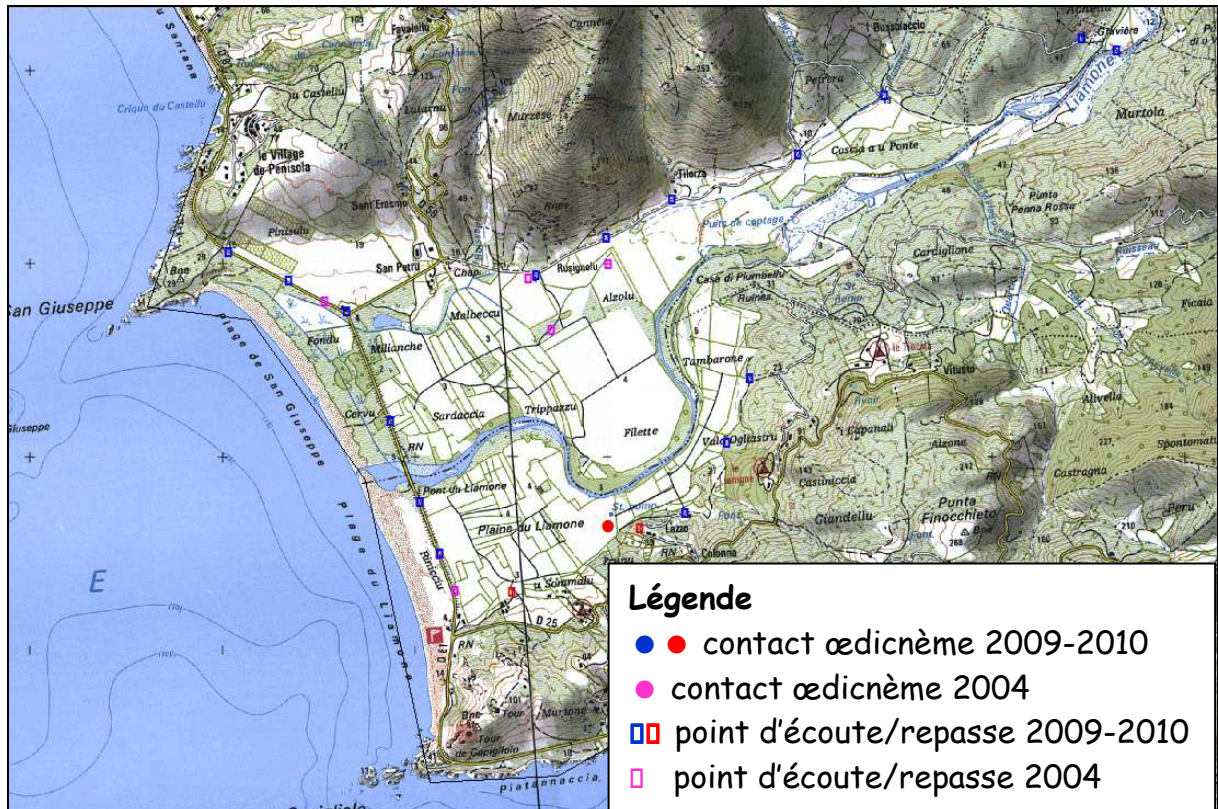


Figure 15 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine du Liamone, en 2004, 2009 et 2010.

Aucun œdicnème n'avait été contacté dans la plaine du Liamone (Jolin 2004). Les prospections étendues réalisées en 2009-2010 sur le même site a permis de recenser respectivement 0 et 1 site.

Sotta

Tableau XVI : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2009	2
2010	3

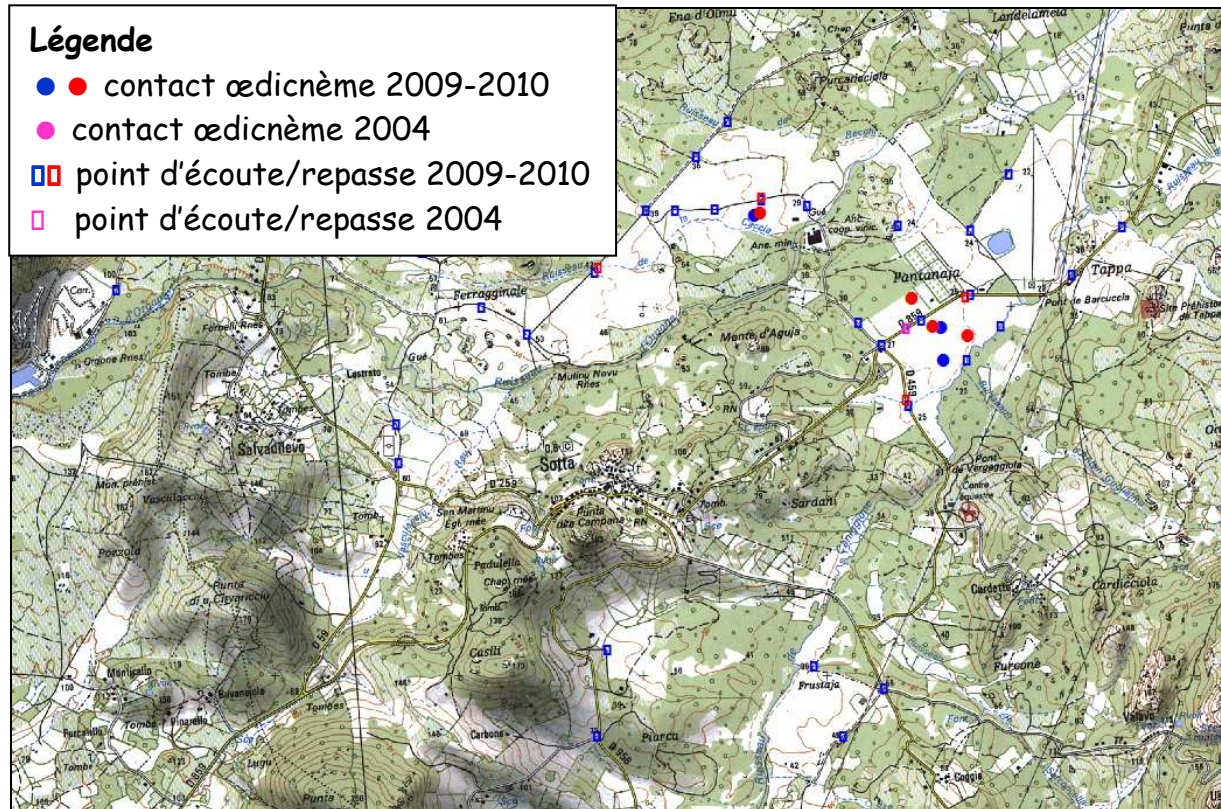


Figure 16 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine de Sotta, en 2004, 2009 et 2010.

Aucun œdicnème n'avait été contacté au niveau de la prairie pâturée le long de la route départementale D859 (Jolin 2004). Les prospections réalisées en 2009-2010 sur le même site a permis de recenser respectivement 2 et 3 sites. Les prospections étendues de 2009 et 2010 ont également permis de trouver un autre site dans une prairie pâturée au Nord de Sotta.

Porto-Vecchio:

Tableau XVII : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	0
2009	0
2011	0

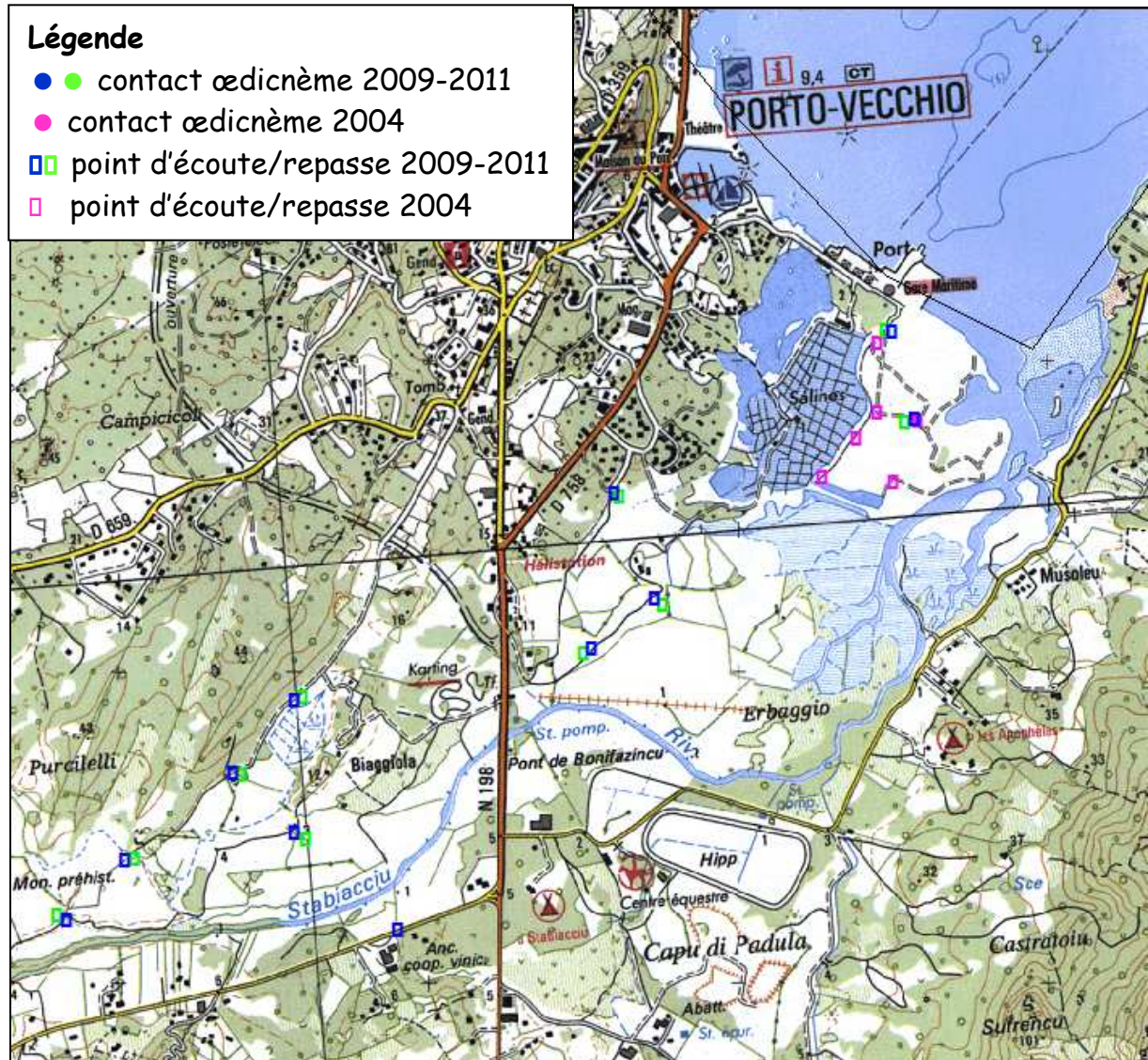


Figure 17 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine de Porto-Vecchio, en 2004, 2009 et 2011.

Aucun œdicnème n'avait été contacté au niveau des salants de Porto-Vecchio (Jolin 2004), ainsi que lors des prospections étendue à l'Ouest de Porto-Vecchio en 2009 et 2011.

Plaine de Figari

Tableau XVIII : Evolution du nombre de sites « œdicnème »

Années	Sites « œdicnème »
2004	≥ 1
2009	6
2011	6

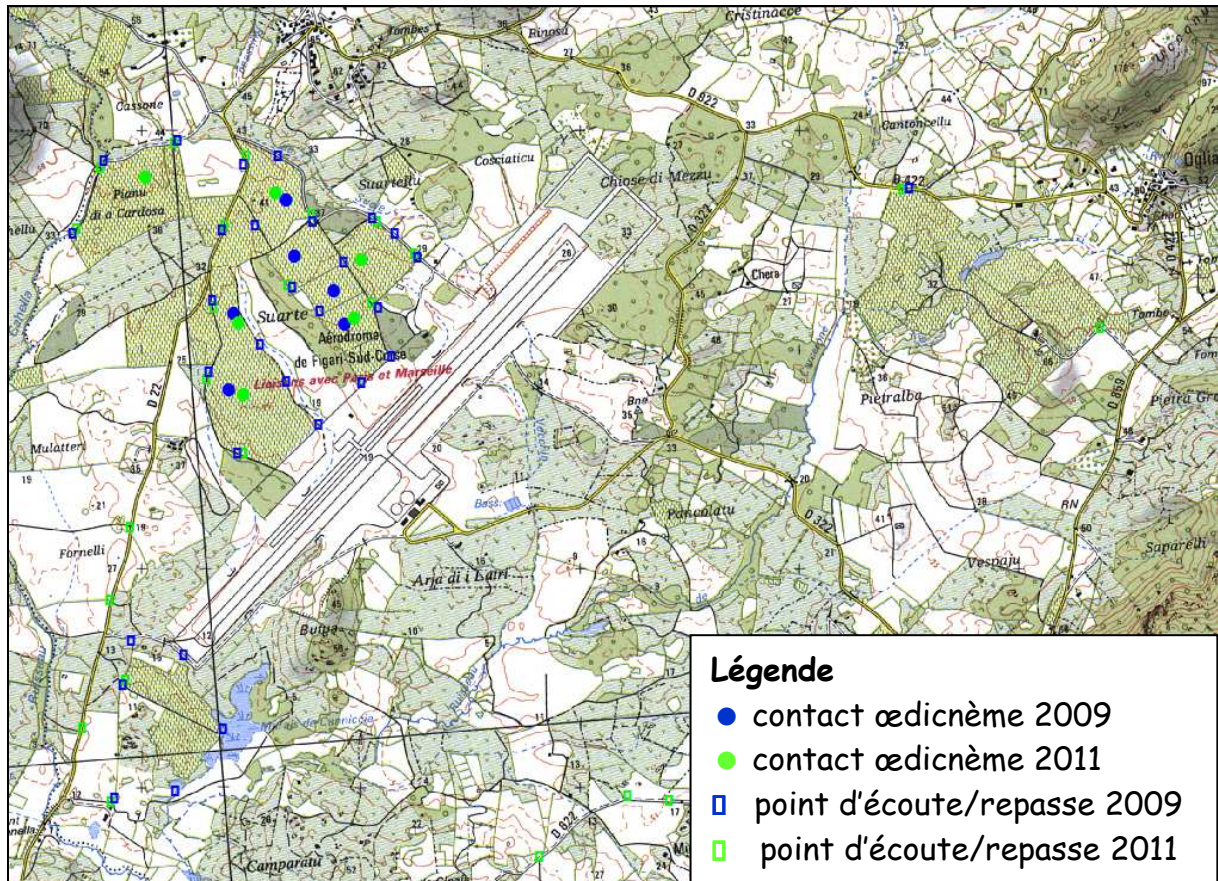


Figure 18 : Répartition de l'œdicnème criard dans la plaine de Figari, en 2009 et 2011.

La prospection réalisée en 2004 avait été perturbée en raison d'un problème technique. Un œdicnème avait cependant été contacté (Jolin 2004). Les prospections de 2009 et 2011 ont mis en évidence la présence d'un noyau de 6 couples d'œdicnème dans les vignes au Nord-Ouest de l'aéroport de Figari.